

## DOSSIER

# www.nc-eco.nc votre nouvel outil de développement économique

p.20

- économie
- observatoire
- indicateurs
- analyse
- échanges
- outils
- décision
- stratégie
- secteurs



### VIE DE LA CCI

Développer l'économie ultramarine

### FICHE PRATIQUE

Le contrat à durée déterminée

# KIA OPTIMA

Écoutez ce que vos yeux vous disent

à partir de 3 250 000<sup>F</sup>

**À PRIX INÉDIT**

**-200 000<sup>F</sup>**  
sur versions Diesel et Essence



#### VERSIONS DISPONIBLES :

Essence : 2L - Boîte automatique 6 : 3 250 000<sup>F</sup>.  
Diesel : 1,7L VGT - Boîte automatique 6 : 3 450 000<sup>F</sup>.

#### ÉQUIPEMENTS :

Radar et caméra de recul • Régulateur de vitesse • Allumage automatique des phares • Capteur de pluie • Bluetooth à reconnaissance vocale • 8 airbags • ABS / ESP • Toit ouvrant

panoramique • Xenon • Climatisation automatique Bi-zone siège conducteur • Ouverture et démarrage sans clé • Sellerie cuir • Réglage électrique du siège conducteur • Feux diurne à LED.

**3 Ans**  
Garantie  
ou 100 000 km  
au premier terme échu

**KIA ASSISTANCE** 24/24  
24 h/24 - 7j/7

Jeandot



**AUTOCAL** | 198 RUE JACQUES IÉKAWÉ | PK4 - NOUMÉA | TÉL. **43 87 44** | E-MAIL : autocal@hgj.nc  
**PARKING DU NORD** | KONÉ | TÉL. **47 50 60** | E-MAIL : parkingdunord@mls.nc

Nos agents : GN Automobiles Koumac - 77 23 94 | ALV Poindimié - 42 58 00 | Bourail Auto Services - 77 96 95

Retrouvez nos offres sur  
[www.groupejeandot.nc](http://www.groupejeandot.nc)



# Sommaire

## www.nc-eco.nc votre nouvel outil de développement économique

p20



### Actualités

Les mercredis de l'apprentissage p4

### Vie de la CCI

Et si demain c'était vous ? p5

Développer l'économie  
ultramarine p6

Mieux gérer son entreprise  
avec les Autodiagnosics p7

## ZOOM ENTREPRISE

Recycal gère vos déchets

p8



Actualités d'entreprises p10-11

### Portrait d'entreprise

NK Prod : le foot calédonien  
sur les écrans p12

### Provinces

Maboutik, la caverne d'Ali Diana p14

C'est officiel p16

Repères Économiques p17

### Économie

Le RIB est mort, vive l'IBAN ! p18

### Média

Sopema élargit sa stratégie  
sur la toile p25

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toujours plus de tri

p26



### Formation

Maîtriser le droit du travail p29

Quiz p30

À quoi sert Alerte Commerces ?

### Fiche pratique

Le contrat à durée  
déterminée p32-33

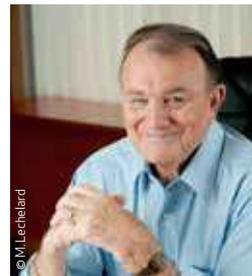
Foire aux Questions/Agenda p34

Reprises d'entreprises p37

Foires & salons p37

Revue de presse p38

Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction et coordination : Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Manon Delannoy, Jean-Marc Estournès, Chloé Jez, Vincent Nebois, Françoise Bonnet Crestani - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 12 000 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Edito

ANDRÉ DESPLAT  
Président de la CCI-NC

3

La genèse de NC-éco est partie d'un constat simple : les informations économiques du territoire sont disponibles auprès de différentes sources, mais il est difficile de les associer afin de les mettre en perspective.

Avec le lancement ce mois-ci de la plate-forme NC-éco, la CCI propose un espace d'échanges qui regroupe et analyse les données économiques les plus pertinentes, dans le but d'aider les chefs d'entreprise, les porteurs de projets et les institutions dans leur prise de décision. Plus qu'un simple espace d'information, ce site est un véritable outil de pilotage pour les professionnels, quel que soit leur secteur d'activité. Je vous invite à le découvrir en avant-première dans notre dossier du mois.

Suite au succès des Autodiagnosics, formations courtes et concrètes à destination des TPE et PME, nous vous proposons de nouvelles thématiques afin de mieux répondre à vos besoins.

Bonne lecture.

## Les formations post-bac de la CCI : les préférées des lycéens

Les résultats de l'enquête Terminale 2013 de l'Observatoire de l'IDC-NC pour prendre connaissance des projets post-bac des futurs bacheliers sont publiés. Elle a été réalisée auprès de 71 % d'entre eux. Sur les 1 096 vœux de poursuite émis par les futurs étudiants, deux sur trois sont des BTS, soit 67 %. 83 % des vœux des élèves de série professionnelle concernent des formations de niveau III (Bac +2) et IV (Bac +1). Parmi le top 3 des établissements post-bac, la Chambre de commerce et d'industrie est l'organisme le plus convoité par les lycéens de séries professionnelles. Elle est en effet le premier vœu de 17 % d'entre eux, suivi par le lycée La Pérouse pour 15 % et par le lycée polyvalent Jules Garnier pour 14 % !



4

## LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

Le Point Apprentissage, dispositif d'information et de recrutement travaillant pour les trois chambres consulaires (CMA, CANC et CCI), est présent tous les mercredis de 13h à 16h à l'Espace Jeunes créé par la province Sud en février dernier. Situé au cœur de la ville de Nouméa, cet espace est un portail d'information et d'orientation, d'écoute, d'échanges, de discussion, de prévention... Il permet aux jeunes d'être acteurs de leurs projets et favorise les opportunités de rencontres avec des professionnels de l'information, de la formation, de l'insertion, ou encore de la prévention.

Ainsi les objectifs des mercredis de l'apprentissage proposés par le Point Apprentissage sont d'informer les jeunes sur l'ensemble des formations proposées par les trois chambres consulaires et de les accompagner dans leurs démarches pratiques.

Point Apprentissage 14 rue de Verdun Tél. 24 69 49 contact@apprentissage.nc www.apprentissage.nc

Espace Jeunes de la province Sud 4 rue de Sébastopol Tél. 29 72 96 / www.jeunes.nc



## FEMMES D'INITIATIVES 2014



Dans le cadre de la Journée internationale de la femme du 8 mars 2014, la province Sud a organisé le concours Femmes d'initiatives qui récompense les meilleurs projets professionnels menés par des femmes. La CCI était partenaire de cet événement, avec la participation du Pôle appui aux entreprises au jury de sélection du concours qui a vu élire :

- dans le secteur production : 1<sup>er</sup> prix à Anne-Laure Fogliani (restauration rapide) - 2<sup>e</sup> prix à Anne-Cécile Humeau (création et confection de robes de mariées) - 3<sup>e</sup> prix à Cécile Bonnefond (création de gâteaux de couches).
- dans le secteur services : 1<sup>er</sup> prix à Mélinka Gabet (roulage sur mines) - 2<sup>e</sup> prix à Stéphanie Champenois (laverie) - 3<sup>e</sup> prix à Élodie Lebrun (gestion relation client à distance).

Par ailleurs, la CCI a contribué à la réflexion sur l'organisation d'une table ronde portant sur l'entrepreneuriat féminin et participera en collaboration avec la Maison de la femme à la création d'un guide sur ce thème.

## Des bureaux disponibles à Koné



Vous êtes créateur ou repreneur d'entreprise à la recherche d'un bureau à louer ? Rejoignez Initiative

peuvent être retirés à l'accueil d'Initiative Nord et doivent être rapportés à l'accueil de la pépinière ou renvoyés par la poste ou par mail.

Nord, la pépinière d'entreprises de la CCI à Koné, afin de bénéficier d'un bureau tout équipé et de tous les services dont vous avez besoin pour bien démarrer votre activité. Les dossiers de candidature

Pépinière d'entreprises Initiative Nord - Pont Blanc BP 434 - 98860 Koné Tél. 42 68 42 / Fax : 42 53 15 ini@cci.nc

## Un délai supplémentaire pour la mise en place de l'EvRP dans les TPE

L'obligation d'évaluer les risques professionnels pour les entreprises de moins de 11 salariés est repoussée au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cependant, pour les entreprises qui se formeront cette année, il est encore possible de bénéficier d'une aide de la Cafat à hauteur de 50 % dans la limite d'un salarié et de 150 000 F par entreprise. La CCI vous propose

un Autodiagnostic (formation-accompagnement) pour évaluer les risques professionnels dans votre entreprise afin d'anticiper sur la réglementation de 2015. Attention, le nombre de places est limité.

Pour plus d'informations contactez la CCI. Tél. : 24 40 74 / conseil@cci.nc

# Et si demain c'était vous ?

Un entrepreneur se raconte tous les samedis matins sur NC1<sup>ère</sup> radio dans Les rendez-vous de l'entreprise de Gonzague de la Bourdonnaye, le maître de cérémonie. Une émission qui met à l'honneur l'esprit d'entreprendre et que la CCI parraine pour la 2<sup>e</sup> année.

**L**e samedi 8 mars à 11h05, journée de la femme, c'est Melinka Gabet jeune chef d'entreprise au parcours atypique qui a inauguré la 2<sup>e</sup> saison des Rendez-vous de l'entreprise. Quand Gonzague de la Bourdonnaye se lance dans cette aventure radiophonique en 2013 (et disponible en podcast sur [www.nc1ere.nc](http://www.nc1ere.nc)), son objectif est de « susciter des vocations, donner envie de franchir le pas et désacraliser la fonction même de chef d'entreprise. Beaucoup d'entre eux sont passés du statut de salarié à celui de patron. Comment ? Pourquoi ? Quel est le déclic qui leur a donné envie de se lancer ? C'est ce parcours que je trouve intéressant et qui plaît aux auditeurs ».

Tour à tour à son micro, depuis la création de l'émission, c'est une trentaine d'entrepreneurs calédoniens qui se sont racontés, ont dévoilé leur cheminement, leurs décisions, les choix qui les ont conduit à devenir leur propre patron.

## Le choix de la radio

Pour Gonzague de la Bourdonnaye, rédacteur en chef et responsable du projet numérique de NC 1<sup>ère</sup>, « la radio est le média approprié pour ce type de rencontre intimiste. Le micro permet aux invités de se livrer sans avoir à gérer la présence de l'image ». Cette émission suscite de nombreux commentaires positifs des auditeurs avec des retombées qui sont parfois émouvantes pour le journaliste.

« Ainsi, au hasard d'un déplacement à Lifou, un jeune homme me confie que Les rendez-vous de l'entreprise lui ont permis de faire tomber des barrières. Soudain il s'est dit pourquoi pas moi ? Qu'est ce qui m'empêche de saisir ma chance ? Moi aussi je peux entreprendre. Et il l'a fait ! C'est clair, la parole des entrepreneurs peut donner des ailes ! » raconte Gonzague de la Bourdonnaye.

Au delà de leur parcours, c'est aussi l'occasion pour les invités de parler de leur société, de

faire découvrir aux auditeurs leur secteur d'activité, leurs projets, leurs perspectives. Une façon originale d'aborder le monde de l'entreprise.

## La CCI partenaire des rendez-vous de l'entreprise

Pour André Desplat « Gonzague de la Bourdonnaye donne la parole à celles et ceux qui font l'économie calédonienne. Une formidable occasion pour eux de partager avec les calédoniens leur quotidien, avec ses difficultés parfois et ses raisons de se réjouir. Les rendez-vous de l'entreprise valorise avec talent le métier d'entrepreneur et la CCI ne pouvait qu'être partenaire d'une telle initiative qui met à l'honneur les chefs d'entreprise du territoire ».

**Chef d'entreprise n'hésitez pas à contacter Gonzague de la Bourdonnaye par mail :**  
[gonzague.delabourdonnaye@francetv.fr](mailto:gonzague.delabourdonnaye@francetv.fr)



Les rendez-vous de l'entreprise du 8 mars avec Melinka Gabet qui fait partie des femmes dont le projet professionnel a été récompensé par le concours Femmes d'initiatives 2014 organisé par la province Sud.

## LES RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRISE

Tous les samedis matin à 11h05 et en rediffusion le mardi à 21h00 et

en podcast H24 à <http://nouvellecaledonie.la1ere.fr/emissions-radio/les-rendez-vous-de-l-entreprise>

# Développer l'économie ultramarine

Réunie en assemblée générale en février dernier, l'association des CCI d'Outre-mer (ACCIOM) a élu son nouveau président, André Desplat, président de la CCI-NC, qui a présenté au ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, son programme pour l'année 2014. Des actions qui ont pour objectif le développement de l'économie ultramarine.

L'ACCIOM réunit en son sein les 11 compagnies consulaires (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie-Française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna) qui ont la charge de représenter les 150 000 entreprises ultramarines des secteurs d'activité du commerce, de l'industrie et des services, mais également, pour certaines d'entre elles, de l'artisanat, de l'agriculture et même des professions libérales. Elle représente et défend les intérêts généraux de l'économie des compagnies consulaires et est donc un partenaire incontournable des acteurs institutionnels que sont l'État et les collectivités.

## Un programme volontariste

Le 25 février dernier, l'ACCIOM présentait au ministre Victorin Lurel sa feuille de route pour 2014 avec des actions s'articulant autour de trois grands axes qui conditionnent la santé et le développement des entreprises. En premier lieu, les ressources financières avec l'implantation en 2014 de la Banque publique d'investissement et l'aide fiscale à l'investissement. Deux points sur lesquels l'ACCIOM se montrera très attentive à défendre les intérêts des entreprises. La deuxième ressource évoquée était l'axe humain, essentiel pour l'outre-mer dans son

ensemble qui a besoin de doter les jeunes de compétences et qualifications répondant aux attentes des entreprises. Apprentissage et alternance, particulièrement adaptés aux territoires ultramarins, sont au cœur de ce dispositif de formations. Dans le cadre de cette ressource humaine, la CCI-NC a pu mettre en avant une première calédonienne, l'aide à l'emploi du 1<sup>er</sup> salarié. Cette aide financière, mise en place par la province Sud, s'accompagne d'une formation d'une journée à destination de chefs de TPE qui en sont bénéficiaires, dispensée par la CCI-NC. Ce dispositif a été apprécié par le ministre Victorin Lurel qui pourrait bien s'en inspirer dans un prochain texte de loi sur la compétitivité.

En dernier lieu, l'ACCIOM a mis le focus sur les ressources de la connaissance. Composé à majorité de TPE, le tissu économique ultramarin a besoin d'outils d'analyse simples et personnalisés afin de s'adapter rapidement à l'évolution des marchés et répondre aux innovations de la concurrence extérieure. Le rôle des CCI est, à cet égard, fondamental. C'est pourquoi elles doivent se doter d'outils adaptés afin de distribuer aux entreprises des informations personnalisées pertinentes.

Le lancement de la plate-forme nc-éco répond parfaitement à cette priorité.



© M. Lechevalier

## LE MOT D'ANDRÉ DESPLAT, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ACCIOM

Après les océans Indien puis Atlantique, c'est aujourd'hui la région Pacifique qui préside l'ACCIOM avec la Nouvelle-Calédonie. Une reconnaissance de nos pairs pour les actions engagées par la CCI-NC en 2013, et tout particulièrement sur le dossier important de l'aide fiscale à l'investissement outre-mer.

La défense de l'intérêt général et les actions collectives portent leurs fruits et c'est bien tout le sens des actions de l'ACCIOM. En 2014, outre les axes de travail cités, nous serons très vigilants sur des problématiques spécifiques aux DOM, tels le rapprochement des CCI France avec les régions, la taxe d'apprentissage, la défiscalisation ou encore l'octroi de mer. Avec la défense et le développement de l'économie comme finalité.

## MER, TERRE D'INNOVATION

Tel sera le thème de la prochaine université d'été des CCI de France à laquelle participera la CCI-NC. Il y sera question de maritimisation du monde, d'innovation, de croissance bleue et d'une économie innovante de la mer. Un programme passionnant et particulièrement intéressant pour notre territoire et son avenir économique.



# Mieux gérer son entreprise avec les Autodiagnostic

Depuis 2012, la CCI a mis en place les Autodiagnostic, des formations courtes, concrètes, ciblées et parfaitement adaptées aux besoins des TPE et PME. Transfert d'outils et suivi personnalisé au sein de l'entreprise sont les atouts qui font leur succès.

Ces formations proposées par la CCI, en partenariat avec les provinces Sud et Nord, ont été plébiscitées dès leur lancement par les chefs d'entreprise. Fait notable, beaucoup d'entre eux ne se limitent pas à un Autodiagnostic, mais choisissent de suivre plusieurs des thématiques proposées.

## Pratiques, concrètes et très abordables

C'est en effet la définition même de ces formations qui, sur une courte durée (de 1 à 2 jours), apportent des réponses concrètes aux dirigeants des TPE/PME dans la gestion quotidienne de leurs activités. Elles leur permettent de s'auto-évaluer sur les thèmes choisis et d'acquérir un savoir pratique. Au-delà de la formation en elle-même, qui réunit autour du conseiller expert de la CCI un groupe de 8 personnes en moyenne, le transfert d'outils informatiques utiles et faciles à utiliser leur permet de mettre en application la formation théorique au sein de leur propre entreprise. Et afin de

valider concrètement la formation et le bon usage de l'outil, un accompagnement individuel de 4 heures en moyenne est effectué dans chacune des entreprises.

### Témoignage de Gérald Pham

Gérant d'Arc O'Paint

« Participer aux Autodiagnostic sur la trésorerie et l'analyse financière m'a permis de mieux comprendre ce qu'est un bilan comptable, de savoir le lire et l'interpréter. Et plus particulièrement d'avoir un meilleur contrôle avec un suivi financier plus pointu de mon entreprise. Les formations de courte durée, les outils proposés par la CCI, sans oublier la pédagogie et l'investissement des formateurs, correspondent totalement à mes attentes. Et d'ailleurs, cela m'a donné envie d'aller plus loin... »

.....  
✦ **Pour en savoir plus sur les dates et les thématiques programmées contactez la CCI**  
Tél. 24 40 74 / conseil@cci.nc

Mieux Gérer

Pour une meilleure gestion de votre entreprise, faites votre autodiagnostic !

**Cinq thématiques :**

- MAÎTRISEZ LES OBLIGATIONS SOCIALES DE VOTRE ENTREPRISE
- ÉVALUEZ LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS VOTRE ENTREPRISE (EvRP)
- CALCULEZ VOTRE COÛT DE REVIENT
- PRÉVOYEZ VOTRE TRÉSORERIE
- ANALYSEZ LA SANTÉ FINANCIÈRE DE VOTRE ENTREPRISE

La victoire d'aujourd'hui, le choix de demain

cci NOUVELLE-CALÉDONIE

## LES AUTODIAGNOSTICS EN 2014

Cette année 5 thématiques, dont 2 nouvelles, sont déployées auprès des TPE/PME afin de mieux répondre aux attentes qu'elles ont exprimées.

### Nouveauté :

**Maîtrisez les obligations sociales de votre entreprise :** apprenez les bases pour exercer pleinement votre rôle d'employeur, de l'embauche jusqu'à la fin de la relation de travail. Durée : 12 heures + 4 en entreprise. Tarif : 35 000 F par participant.

### Nouveauté :

**Évaluez les risques professionnels dans votre entreprise (EvRP) :** découvrez les enjeux et bénéfices de l'EvRP en Nouvelle-Calédonie. Durée : 14 heures + 4 en entreprise. Tarif : 50 000 F par participant avec une possibilité de financement de la CAFAT à hauteur de 50 % pour les entreprises de moins de 11 salariés dans la limite d'une personne et de 150 KF par entreprise.

**Calculez votre coût de revient :** maîtrisez une méthode simple et juste de détermination de coût de revient. Durée : 12 heures + 4 en entreprise. Tarif : 35 000 F par participant.

**Analysez la santé financière de votre entreprise :** améliorez votre gestion. Durée : 12 heures + 4 en entreprise. Tarif : 35 000 F par participant.

**Prévoyez votre trésorerie :** établissez votre plan de trésorerie et maîtrisez son interprétation. Durée : 8 heures + 4 en entreprise. Tarif : 25 000 F par participant.

22 sessions sont au programme en 2014 : 15 en province Sud (12 à Nouméa et 3 à Bourail) et 7 en province Nord (4 à Koné, 2 à Koumac et 1 à Poindimié).

# Recycal gère vos déchets

C'est dans la zone industrielle de Normandie que se situe le siège social de la société Recycal. L'entreprise possède trois sites en Nouvelle-Calédonie. Comme son nom l'indique, elle s'est spécialisée dans le recyclage et la récupération de déchets. Rencontre avec Christian Commenge, le manager.



Alexandra Yan, Romano Manate et Terry Boevilivili assurent chaque jour la reconnaissance des métaux avant de lancer le processus de tri et de recyclage.

8

## Parlez-nous de votre société...

**Christian Commenge :** Recycal est une SARL (société à responsabilité limitée), entreprise familiale qui existe depuis 2007. Originaires de Tahiti et arrivés sur le territoire avec l'envie d'agir pour l'environnement, nous avons choisi de nous spécialiser dans le recyclage des métaux ferreux et non ferreux. Nous sommes également positionnés sur deux des filières réglementées par la province Sud : les batteries et piles usagées.

## En quoi consistait votre stratégie d'implantation sur le territoire ?

Le marché était prometteur car il existait, à l'époque, peu d'entreprises en Nouvelle-Calédonie pour la gestion des déchets. En devenant la première société à proposer la gratuité du service, nous avons bouleversé les habitudes puisque, auparavant, il fallait payer pour le recyclage. Aujourd'hui, c'est l'inverse et nous recyclons 800 tonnes de déchets par an. Répertoire en tant qu'ICPE, Installation classée pour la protection de l'environnement, notre site principal se trouve sur Normandie, et nous travaillons

actuellement sur l'ouverture d'une antenne à Païta. Recycal est aussi présent dans le Nord à Koné sous l'enseigne Recynord. Nous employons dix salariés et notre répartition géographique nous permet d'agir sur la quasi-totalité du territoire.

## Comment la société se projette-t-elle dans l'avenir ?

Depuis la création de la société, nous parvenons à ouvrir une nouvelle filière quasiment tous les deux ans. Cette année, sur le site de Païta, nous accepterons les DEEE (déchets d'équipements électroniques et électriques) comme les frigos, machines à laver, matériel de téléphonie... La notion de préservation de l'environnement s'établit petit à petit en Nouvelle-Calédonie, si bien que le traitement et la collecte des déchets sont en plein développement. Nous formons les employés sur place car il n'existe pas de formation disponible. Les machines sont spécifiques et la reconnaissance des métaux, sans parler des bases, s'acquiert avec l'expérience. Le personnel doit être capable de reconnaître rapidement les

composants. Nos contenants sont mis en place chez les professionnels. Sur simple appel téléphonique, nous procédons à la collecte, à la pesée et au paiement directement sur place.

## ZOOM SUR VOTRE ENTREPRISE

CCI Info propose de découvrir chaque mois une entreprise récemment créée, innovante ou qui se démarque, tout simplement. C'est votre cas ? Contactez le service communication au 24 34 53 / com@cci.nc

## Contact

Recycal - 6, rue Georgette-Mourin  
Zone industrielle de Normandie  
[www.recycaledonie.com](http://www.recycaledonie.com)  
Tél. 43 96 93  
[infos@recycaledonie.com](mailto:infos@recycaledonie.com)



ACTIPÔLE DUCOS

Pôle d'Activités



## Acheter pour investir

*«moi j'achète mon dock à Ducos,  
pour le rendement locatif exceptionnel !»*

## Acheter pour mon entreprise

*«moi j'achète mon dock à Ducos,  
c'est moins cher qu'un loyer !»*

## Acheter maintenant !

Permis ok  recours des tiers ok  
*Actipôle est sur les rails, prenez le train en marche !*

Réalisation



ACTIPÔLE DUCOS  
17 bis rue Henri Simonin  
16 rue Raymonde Rolly  
Lot n°24 Lotissement Ducos - Nouméa

Commercialisation



Contactez  
Barbara  
au 78 90 40

CP:1301-08/BCI



Photos non contractuelles.



TOYOTA

LA LÉGENDE ...

**LAND CRUISER**

DOUBLE CAB

SIAP TOYOTA 12 rue Lavoisier à Ducos - Tél : 25 52 52 / NORD MOTORS 564 rue Les Cassis à Koné - Tél : 477 877 www.toyota.nc

### ❖ Biomonde s'installe à Pouembout

Et de trois pour l'enseigne de produits biologiques Biomonde qui ouvre un nouveau magasin à Pouembout. Sur une surface de 100 m<sup>2</sup> dans le centre commercial du Leader Price, les clients y trouvent l'essentiel des produits proposés dans les deux boutiques de Nouméa : fruits et légumes bénéficiant du label Bio Pacifika et produits par les agriculteurs de la région VKP, épicerie bio, produits sans gluten, cosmétique bio et un rayon de produits en vrac particulièrement économiques (légumineuses, fruits secs et céréales). Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

❖ Biomonde, c'est 3 boutiques :

à Nouméa - Motor Pool - Tél. 23 15 01 et Centre-Ville - Tél. 28 32 00

à Pouembout : Route Territoriale 1 - Tél. 46 00 50



### ❖ Du nouveau sur le territoire



Depuis le 15 janvier, Pacific laser 3D propose aux Calédoniens de graver leurs plus belles photos au cœur d'un verre pur comme le cristal. Photos de famille, animaux, symboles, phrases se retrouvent ainsi gravés en 2D ou 3D dans un verre optique disponible dans des formats et formes très variés : cœur, cube, porte-stylo, bougeoir, etc. Objet cadeau à offrir ou s'offrir, la gravure photo laser 2D ou 3D permet d'immortaliser de manière inaltérable et originale les souvenirs. La boutique propose également un choix de bijoux fantaisie originaux (bracelets/colliers aimantés, colliers serpents multi-usage, etc.) et des statuettes déco.

❖ Pacific laser 3D : 13 rue Auguste Brun - Quartier Latin  
Tél. 29 88 29 / [contact@pacificlaser3d.nc](mailto:contact@pacificlaser3d.nc)

10

## ❖ 2 milliards 650 millions de francs...

C'est le coût de la rénovation de l'hôtel Le Méridien de Nouméa. Le cabinet d'architecte Archi 13 est le maître d'œuvre de ces grands travaux qui vont durer 2 ans et englobent la totalité du site (chambres, suites, lobby, piscine, baré, restaurants, spa, fitness center, etc.). La répercussion au niveau des entreprises locales est importante puisque ce ne sont pas moins de 35 d'entre elles qui sont directement impliquées, tous corps d'état confondus, par cette opération.

### ❖ Naissance d'une nouvelle qualification professionnelle

Pour répondre aux besoins croissants de personnels qualifiés ayant des compétences en phase avec les exigences des nouvelles technologies et de la clientèle, les partenaires sociaux de la branche commerce et divers - secteur automobile - ont mis en place avec le MEDEF-NC un Certificat de qualification professionnelle (CQP) pour le métier de carrossier peintre pour véhicule léger. Avec l'expertise du Groupement national formation automobile (GNFA), ce certificat offre un cadre professionnel avec une formation, un diplôme et un métier d'avenir.

### ❖ Garage propre

L'opération lancée il y a un an par la CMA, en collaboration avec l'association des réparateurs automobiles sur des communes pilote en province Sud, est aujourd'hui étendue aux entreprises artisanales du secteur automobile sur Nouméa, Dumbéa, Païta et Le Mont-Dore. C'est donc désormais à 72 % des professionnels du territoire que s'adresse l'opération Garage propre, première action de gestion collective des déchets dangereux à destination des garages, tôlerie, ateliers de peinture automobile, maintenance des engins de terrassement et de matériels agricoles, mécanique navale, réparation de matériel d'espaces verts, etc. Le client peut désormais porter son choix sur un professionnel engagé dont l'atelier arbore la signalétique de l'opération.

❖ Liste des professionnels adhérents à la démarche Garage propre sur le site [www.cma.nc](http://www.cma.nc)



## 🌀 Digital Planète a déménagé



Depuis le 25 novembre, la boutique de Nouméa a installé ses nouveaux quartiers au Faubourg Blanchot et en a profité pour changer ses codes couleurs et son logo. Elle offre aux particuliers un espace plus intimiste de 100 m<sup>2</sup> dédié au high-tech, à l'informatique et au multimédia : tablettes, ordinateurs portables et de bureau, smartphones, accessoires, consommables... De nombreuses marques sont proposées à la clientèle : Sony, Samsung, HP, Acer. Le magasin agréé par Apple possède un corner spécifique de la marque.

- 🌀 Digital Planète c'est 2 boutiques :  
à Nouméa au 73 route du Port Despointes – Tél. 25 00 22  
à Pouembout au 393 Lot Artisanal – Tél. 42 55 77.

## 🌀 Décaper sans polluer

La société Hydrogomm propose d'intervenir à domicile pour décapier peintures et vernis sur tout type de support (boiserie, coque de bateau, métal rouillé, etc.) grâce à un procédé de nettoyage écologique par micro abrasion. La projection à basse pression de 0,5 à 5 bars d'un mélange d'eau, d'air et de micro granulats d'origine naturelle permet de respecter le support décapé (grâce à une utilisation plus ou moins importante de l'eau), et l'environnement (100% naturel, pas d'adjonction de produits chimiques, peu de consommation d'eau). Après le décapage, Hydrogomm applique peinture, vernis ou antifouling selon les besoins.

- 🌀 Hydrogomm - Tél. 96 26 74 / [contact@hydrogomm.nc](mailto:contact@hydrogomm.nc)  
[www.hydrogomm.nc](http://www.hydrogomm.nc)



## LA PRODUCTION AGRICOLE CALÉDONIENNE RÉCOMPENSÉE



Dans le cadre du concours général agricole 2014 qui récompense les meilleurs produits français au Salon international de l'agriculture à Paris, deux participants calédoniens se sont distingués. Julien Pascal, producteur de vanille de la Haute Karikouïé, a obtenu la médaille d'argent. Serge Blanco, des Délices Bouraillais, a obtenu la médaille d'or pour son punch passion et la médaille de bronze pour la confiture mangue /pomme-liane.

## 🌀 Addiktion, le concept store de l'Anse Vata



**La tendance est au concept store et Addiktion en est un bel exemple.** La boutique propose une sélection d'articles dans différents domaines : la mode, le design, la déco, les arts... Ainsi se côtoient : les photographies d'art de YellowKorner, les gammes de vêtements Afends, Hollister, Abercrombie & Fitch, les montres Uhr Kraft et Haemmer, des gadgets tendances Wize & Ope, les lunettes Epocke, les bougies haut de gamme de la marque new yorkaise Kobo, etc. Connaissez-vous

le concept YellowKorner qui rend accessible au plus grand nombre la photographie d'art et donne un espace d'expression aux divers talents, qu'ils soient des artistes contemporains, des grands noms de la photo ou encore des photographes d'époque ? À découvrir chez Addiktion...

- 🌀 Addiktion- Immeuble le Commodore  
59 promenade Roger Laroque  
Tél. 29 10 10 - vitrine Jeco :  
[www.jeco.nc/vitrines/addiktion](http://www.jeco.nc/vitrines/addiktion)



# Le foot calédonien sur les écrans

Olivier Martin a la foi du missionnaire et on l'imagine volontiers soulevant des montagnes. Sa société de production audiovisuelle, NK Prod, porte un projet original et ambitieux dont il peaufine les derniers détails depuis son QG installé à la pépinière d'entreprises de la CCI : diffuser en télévision des matches de football calédoniens en utilisant le meilleur de la technologie.



## Comment passe-t-on de *Nadette* au football ?

Avec humilité et détermination. J'ai procédé en deux temps, en négociant d'abord la totalité des droits du football calédonien pour les trois prochaines années auprès de la fédération, avant de démarcher les chaînes de télévision pour leur proposer une diffusion clés en main des matches les plus intéressants. L'idée, c'est de scénariser le foot, d'utiliser les ralentis, de multiplier les points de vue et d'offrir au final un spectacle et un moment d'émotion au téléspectateur, même si celui-ci n'est pas un spécialiste du football. C'est à la fois très simple et très ambitieux puisque ça ne s'est jamais fait, du moins dans ces conditions-là. Le projet est bâti autour du foot, mais il englobe également le futsal.

## Comment comptez-vous financer cette opération ?

En combinant un droit de diffusion, calculé au plus juste, qui sera acquitté par la chaîne, et la vente de panneaux publicitaires mis en place tout autour du stade et bien visibles à l'image. Les contacts sont extrêmement prometteurs, tant chez les deux diffuseurs potentiels qu'auprès des annonceurs.

## Êtes-vous en mesure de parler calendrier ?

Disons que le projet devrait voir le jour entre le troisième et le quatrième trimestre. Tout est bouclé de mon côté et l'équipe, qui rassemblera une vingtaine de personnes, est largement constituée. La balle est maintenant dans le camp des chaînes mais je ne suis pas inquiet car c'est un projet fédérateur et financièrement raisonnable.

12

## Olivier, qu'est-ce qui vous a amené en Calédonie ?

**Olivier Martin :** Mon premier clin d'œil calédonien, on pourrait dire que je le dois à *Nadette*, la shortcom calédonienne dont tout le monde continue de parler plusieurs années après l'arrêt de sa diffusion. Je suis intervenu dans le cadre d'une aide à l'écriture et à travers cette mission qui

a duré quelques mois, j'ai tout de suite aimé ce pays. J'y suis revenu un peu plus tard en tant que réalisateur : j'ai travaillé à cette occasion sur le magazine *Terroir et saveur* présenté par Claudine Nalpon. Une expérience qui m'a permis de découvrir la Brousse et qui a constitué pour moi un formidable accélérateur d'intégration.

**BCI**  
La liberté, ça compte...

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)

+ d'info au 256 990  
coût d'un appel local

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)

**BCI**  
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF • Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP 95 - 98849 Nouméa Cedex  
Tél. 25 65 65 - Fax (837) 27 40 35 • RCS Nouméa 58 0 015 479 - Riège n° 0 015 479 001

## Contact

NK Prod SARL  
Tél. 74 71 95  
oimartin@hotmail.com

Xpertis propose des fabricants de renom, mondialement réputés par leur sérieux et la qualité de fabrication de leurs équipements.

## DENTAIRE

Dans le domaine dentaire, nous vous offrons une des gammes d'équipements et de services les plus étendues : de l'expertise de votre réseau informatique aux solutions d'imageries médicales, en passant par votre fauteuil dentaire, vos consommables ou encore le réagencement de votre salle de stérilisation.

Xpertis vous accompagne dans vos projets et vous apporte une solution répondant parfaitement à vos attentes et adaptée à votre budget.



## MÉDICAL & ESTHÉTIQUE PRO

Parce que votre santé est une priorité, Xpertis vous propose en exclusivité une gamme d'équipements de très haute technologie faisant appel à des brevets internationaux.

Avec ses partenaires, Xpertis propulse l'imagerie médicale et l'esthétique professionnelle à un niveau d'excellence.

**SUPERSONIC**  
imagine  
The Therapeutic Company®



LIGHT FOR BEAUTY®  
PERION



## RECHERCHE INDUSTRIELLE

Dans le domaine de l'industrie, la société Xpertis apporte des solutions concrètes en proposant une gamme de produits de très hautes technicités et des prestations personnalisées.

Spécialisée dans la Recherche Industrielle, notre société vous accompagne tout au long de vos applications. Nous proposons des services sur mesure et des formations en adéquation avec vos attentes.

Nos analyseurs portatifs sont pleinement adaptés et calibrés pour les mines et les industriels du recyclage et des alliages.



# Maboutik, la caverne d'Ali Diana

Maboutik, une nouvelle enseigne de vêtements pour petits et grands, vient de voir le jour au centre du village de Koumac. Diana de la Torre accueille la clientèle depuis le 17 décembre.



14

Dans la boutique de Diana, on trouve des produits locaux de la marque Tricot rayé et Terre d'origine ainsi que des tops, des tuniques, des jupes, des pantalons en lin et toutes sortes d'accessoires. Elle propose également des bijoux fantaisie, notamment les créations de Corinne Henrion – qui marient graines, nacre et perles de Tahiti – et les créations de Marielle Pommé, dont chaque réalisation est unique.

## Élargir l'offre sur Koumac

« L'ouverture d'une nouvelle enseigne sur la commune est toujours une bonne chose, explique Alban Tissot, conseiller entreprise à l'antenne de la CCI à Koumac, surtout si cette enseigne est spécialisée dans un domaine. Le commerce en Brousse est traditionnellement généraliste, avec des magasins dans lesquels on trouve de tout, de l'alimentation en passant par le textile et le matériel de bricolage. Il y en a six de ce type sur Koumac. L'arrivée de quelqu'un qui veut offrir des produits différents et monter

en gamme, c'est un signe de confiance en l'avenir. Diana de la Torre a choisi un créneau prometteur, qui reflète l'évolution de la clientèle. »

« Les gens sont très heureux d'avoir plus de choix dans le domaine du prêt à porter et de l'accessoire, j'ai même des clientes qui viennent de Pouembout ! confirme Diana. L'usine du Nord et le développement de la zone VKP vont forcément avoir un impact bénéfique sur mon activité puisque cela amène beaucoup d'expatriés dont les familles sont basées soit dans la zone VKP, soit à Koumac. » La jeune femme veut maintenant développer son commerce et a prévu de se rendre en Europe pour trouver de nouveaux fournisseurs et élargir sa gamme de produits en direction des hommes. Elle va également aller chercher des objets cadeaux comme des bougies parfumées, des cadres photos originaux, de belles boîtes... « J'aimerais que d'ici quelque temps, lorsque les gens parleront de Maboutik, ils puissent dire que c'est la Caverne d'Ali Diana ! »

Le territoire de la commune de Koumac est vaste puisqu'il s'étend sur 550 km<sup>2</sup> et englobe six tribus. La ville comptait, au dernier recensement de 2009, 4134 habitants : son évolution démographique est significative, avec une augmentation de la population de 17 % en cinq ans. Longtemps dominée par la mine, qui reste une composante importante de cette région, les activités se diversifient : collège, hôpital, marinas, future base nautique. Activité économique dynamique (tourisme, mines, la foire de Koumac...) et qualité apportée aux aménagements urbains constituent un cadre attractif pour le commerce de proximité.

## Contact

Maboutik rue Georges Baudoux,  
Koumac - Tél. 29 75 29  
diana.maboutik@gmail.com

# LE NORWICH

13 RUE GEORGES BAUDOUX  
QUARTIER DE L'ARTILLERIE

- Une surface de 2 400 m<sup>2</sup> sur 2 étages
- Livraison prévue en mars 2014
- 91 places de parking
- Bureaux standing entourant une maison chargée d'histoire datant des années 1940.

## BUREAUX DE STANDING À LOUER

Contactez Nathalie  
au 255 264  
ou au 777 458



Avant...



Aujourd'hui,  
**L'OPT** vous facilite la vie.

**Prêt à poster**  
**CAGOU**



Des enveloppes déjà timbrées  
pour la NZ & l'international  
Avec ou sans fenêtre

Faites des économies :  
achetez-les par 10 !



SIMPLE. RAPIDE. PRATIQUE.

Le monde à portée de main

## ❖ DROIT DU TRAVAIL

Une régie de recettes a été créée auprès de la Direction du travail et de l'emploi, dans les locaux de la même direction situés au 12 rue de Verdun - Immeuble Gallieni II. Il est possible de s'y procurer divers ouvrages de droit du travail, tels que le Code du travail de Nouvelle-Calédonie, les conventions collectives de branche et accords interprofessionnels, des ouvrages sur la négociation collective ou encore le recueil *Santé et sécurité au travail*.

Arr. n°2014-542/GNC-Pr du 14.01.14

JONC n°8995 du 04.01.14



16

## ❖ GEL DES PRIX

Suite à l'augmentation du coût de revient de la viande porcine, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé plusieurs entreprises à déroger aux règles de plafonnement des prix en augmentant le prix de vente de leurs produits à base de viande de porc.

Arr. n°2014-273/GNC du 04.02.14

Arr. n°2014-275/GNC du 04.02.14

Arr. n°2014-277/GNC du 04.02.14

Arr. n°2014-281/GNC du 04.02.14

Arr. n°2014-283/GNC du 04.02.14

Arr. n°2014-285/GNC du 04.02.14

JONC n°9002 du 13.02.14



## ❖ FISCALITÉ

Une loi du pays a instauré plusieurs modifications du Code des impôts. Dans un premier temps, il prévoit désormais la possibilité pour les établissements publics de coopération intercommunale d'instituer une taxe communale sur les chiens. Cette taxe serait due pour les personnes domiciliées sur le territoire de la commune pour les chiens dont ils sont propriétaires au 1<sup>er</sup> janvier.

Dans un second temps, le Congrès a étendu l'option fiscale réservée aux EURL entre l'IRPP et l'IS aux entreprises individuelles à responsabilité limitée (EIRL). Désormais, il ne manque plus que l'extension des textes réglementaires métropolitains relatifs à l'EIRL pour que cette dernière devienne applicable en Nouvelle-Calédonie.

Lp. N°2014-2 du 21.01.14

JONC n°8999 du 06.02.14

## ❖ ÉLECTIONS CONSULAIRES

La commission électorale chargée de la révision des listes électorales de la Chambre des métiers et de l'artisanat est composée de MM. Nicolas Rintz, Daniel Viramoutoussamy, Albert Weiss, et Mme Philippine Le Bourdier. Pour les élections devant se tenir le 10 juillet 2014, les membres de la CMA de Nouvelle-Calédonie sont intégralement renouvelés. Deux sièges sont attribués à chaque secteur (alimentation, bâtiment,

## TÉLÉSERVICES

La procédure de télédéclaration testée dans un premier temps par la Direction des services fiscaux auprès des professionnels a été étendue aux déclarations des particuliers. Il est désormais possible pour tous les contribuables de déclarer et régler leurs impôts par voie électronique. Plusieurs avantages sont conférés à ceux qui procèdent à leur télédéclaration en ligne :

- une réduction d'impôt de 5 000 F CFP au titre des revenus 2013 et 3 000 F au titre des revenus 2014,
- un report de la date limite de dépôt des déclarations de 14 jours par rapport aux déclarations souscrites sur support papier pour les professionnels,
- un report de la date limite de dépôt des déclarations IRPP au 20 mai pour les particuliers résidant sur Nouméa, au 27 mai hors Nouméa et au 30 juin pour les non résidents,
- un prélèvement des sommes à une échéance fixée au plus tard le lendemain de la date limite de paiement.

Lp. N°2014-2 du 21.01.14

JONC n°8999 du 06.02.14

production, services) et les seize sièges restants sont attribués proportionnellement au nombre de personnes physiques et morales immatriculées au Répertoire des métiers dans le secteur correspondant au plus tard le 31 décembre 2013.

Arr. n°2014-347/GNC du 13.02.14

Arr. n°2014-349/GNC du 13.02.14

JONC n°9003 du 18.02.14

## ❖ PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Le gouvernement a défini l'autorité compétente pour recevoir les déclarations préalables à l'exercice de la profession de diététicien, ostéopathe ou chiropracteur. Les professionnels exerçant ces professions doivent se tourner vers la Direction des affaires sanitaires et sociales.

Arr. n°2014-377/GNC du 13.02.14

Arr. n°2014-379/GNC du 13.02.14

Arr. n°2014-381/GNC du 13.02.14

JONC n°9904 du 20.02.14



## TAUX DE L'USURE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2014

### PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament .....	7,96 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans .....	3,76 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans .....	4,83 %
- Découverts en compte .....	13,31 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans .....	4,36 %

### PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte .....	13,31 %
------------------------------	---------

### PRÊTS AUX PARTICULIERS

#### Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe .....	5,04 %
- Prêts à taux variable .....	4,51 %
- Prêts relais .....	5,23 %

#### Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 <sup>F</sup> .....	20,23 %
- Entre 357 995 <sup>F</sup> et 715 990 <sup>F</sup> .....	15,12 %
- Supérieurs à 715 990 <sup>F</sup> .....	10,35 %

### INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2013 .....	0,04 %
2012 .....	0,71 %
2011 .....	0,38 %
2010 .....	0,65 %
2009 .....	3,79 %

### TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

## IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL janvier : 119,92 / IRL février : 119,93\*

• Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

## INDICE ET TAUX

- Prix février 2014	104,84 %
- Prix février 2014 hors tabac	104,69 %
- Inflation 2014 hors tabac	+ 0,20 %
- Inflation générale 2014	+ 0,20%

### SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 <sup>F</sup>
- SMG mensuel	151 985 <sup>F</sup>

### SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 <sup>F</sup>
- SMAG mensuel	129 189 <sup>F</sup>

## FEUILLE DE PAIE

### LES PLAFONDS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014

- Plafond Cafat	352 000 <sup>F</sup>
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	494 300 <sup>F</sup>
- Tranche 2 (jusqu'à 5 111 200 F CFP)	494 301 <sup>F</sup>
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat)	297 100 <sup>F</sup>
Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	
- Plafond Formation professionnelle	352 000 <sup>F</sup>
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

## ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013	2014
Janvier	96	101,34	101,50
Février	96,23	101,30	101,52*
Mars	98,43	101,29	
Avril	98,67	101,44	
Mai	99,01	101,66	
Juin	99,16	101,70	
Juillet	99,18	101,66	
Août	99,20	101,67	
Septembre	99,54	101,51	
Octobre	100,15	101,45	
Novembre	100,02	101,53	
Décembre	100	101,46	

Attention, index BT21 rénové (voir [www.isee.nc](http://www.isee.nc) ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - [doc@cci.nc](mailto:doc@cci.nc)). Base 100 : décembre 2012.

\* = Indice provisoire.

# Le RIB est mort, vive l'IBAN !

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2014, la réglementation européenne relative aux nouvelles normes de virements et de prélèvements en euros dans la zone SEPA<sup>1</sup> s'applique aussi aux collectivités d'outre-mer, dans le cadre d'un système nommé SEPA COM PACIFIQUE. Décryptage...

Le projet SEPA repose sur de nouveaux instruments de paiement qui remplacent les virements et prélèvements propres à chaque pays, permettant ainsi aux utilisateurs d'effectuer des paiements dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, avec notamment l'adoption d'un format d'échange interbancaire identique, l'IBAN<sup>2</sup> qui remplace donc le RIB, particulièrement usité en France. Il vise également à garantir des délais d'exécution uniformes et réduire le coût des paiements intra-européens.

La mise en œuvre de cette procédure a démarré dès début 2008 mais, le processus s'avérant plus lent qu'imaginé, les autorités européennes ont décidé d'imposer une date butoir, ou plutôt deux : au 1<sup>er</sup> février 2014, obligation était faite aux établissements bancaires et aux entreprises de basculer en mode SEPA pour les virements et les règlements. Et les produits dits « de niche » (le TIP et le télé-règlement) devront avoir migré au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2016.

## Opération transparente

Même si la Nouvelle-Calédonie ne fait pas partie de la zone Euro, il était nécessaire de l'intégrer (comme les autres COM) à cette migration afin d'assurer la continuité des échanges en euros avec la Métropole. Nommée SEPA COM PACIFIQUE, la réglementation également entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février sur le territoire a donc obligé les établissements bancaires de la place à conduire un chantier important, nécessitant « un effort informatique colossal », comme le souligne Philippe Klein, responsable des opérations bancaires à l'Institut d'émission d'outre-mer.

Charles Apanon, directeur de l'IEOM, précise que « cette migration ne change rien à l'échelon local. Seuls sont affectés les échanges avec la Métropole et les autres COM ». Autrement dit, en cas de virement, une entreprise locale est maintenant tenue de payer un fournisseur métropolitain en utilisant cette procédure. Une opération le plus souvent "transparente" pour les entreprises car les établissements

bancaires ont pu transformer les données RIB en données IBAN de manière automatique.

Et SEPA présente des avantages non négligeables pour les utilisateurs. Il permet ainsi des libellés composés de 140 caractères (contre 31 auparavant) et garantit un délai d'exécution d'un jour ouvrable maximum. Pour les prélèvements enfin, dont le mode opératoire a changé, il offre la possibilité d'une contestation possible jusqu'à 13 mois après la date de l'opération, contre 5 jours précédemment.

<sup>1</sup> la zone SEPA (Single Euro Payments Area) regroupe 32 pays ; ceux de l'Espace économique européen plus la Suisse et Monaco.

<sup>2</sup> l'IBAN (International Bank Account Number) permet l'identification d'un compte. Pour les comptes français, il est formé de 27 caractères. Il est accompagné de l'identifiant international de la banque, nommé BIC.

.....  
**En savoir plus :**  
[www.ieom.fr/ieom/sepa-com-pacifique/](http://www.ieom.fr/ieom/sepa-com-pacifique/)



# LE SURF HÔTEL

NOUMEA

Grands  
Hôtels  
DU NORD CALÉDONIEN

**matin gourmand !**

**Brunch**

**3100<sup>F</sup>**

samedi et dimanche  
entre 6h et 14h

**-50%**

pour les  
-12 ans

**Petit Déjeuner**

**1900<sup>F</sup>**

du lundi  
au vendredi

**24 24 77**

**Le SURF**  
HOTEL  
Authentiquement différents



[www.grands-hotels.nc](http://www.grands-hotels.nc) / [rez@ghnc.nc](mailto:rez@ghnc.nc)  
Les grands Hôtels du Nord Calédonien

# Ne vous faites pas plumer!

## Choisissez **RICOH**

Photocopieurs  
Imprimantes



# **BUROCAL**

**11Bis, Route de la Baie des Dames - DUCOS**

**28-52-53**

**78-16-16**



## www.nc-eco.nc votre nouvel outil de développement économique

Projet phare de la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, la première version de l'observatoire économique NC-éco est en ligne. Véritable outil d'aide à la décision à destination des entreprises, des porteurs de projet et des institutions, cet observatoire économique regroupe et mutualise une très grande partie de l'information économique disponible sur le territoire. Décryptage d'un projet sans précédent.

« L'information économique existe souvent mais elle n'est pas toujours accessible à ceux qui peuvent en avoir besoin » : tel est le constat dressé par de nombreux professionnels depuis plusieurs années et relayé par la CCI en la personne de Pierre Kolb, membre consulaire et président du comité de pilotage NC-éco. Telle est aussi la raison pour laquelle les élus de la Chambre ont souhaité créer un espace d'échange et de mutualisation de l'information économique accessible à tous les acteurs de la place. Car, dès lors que l'on est chef d'entreprise, chargé de mission, porteur de projet ou responsable d'une institution, il est fréquent que l'on ait besoin d'éléments concrets pour anticiper l'évolution d'un marché, comprendre les besoins d'un secteur ou, encore, faire un état des lieux en vue d'un projet futur. Inscrite à l'axe « développer le pôle d'expertise économique » du Plan stratégique de développement 2009-2014 (PSD), la création d'un observatoire économique apparaît donc comme une réponse concrète au besoin d'information des différents acteurs économiques et décisionnaires du territoire. Véritable espace de partage et d'échange de l'information économique, le site NC-éco se voit donc investi d'une mission de service public : informer en toute transparence. Pourquoi un tel site ? En quoi répond-il aux besoins des différents acteurs ? Comment remplit-il son rôle d'outil de pilotage ?

Entre volonté de répondre de façon pédagogique à un besoin des décideurs et nécessité

d'organiser des données économiques fiables et disponibles, les perspectives qu'offre l'observatoire économique NC-éco sont nombreuses.

### Accompagner les ressortissants

Si l'idée d'un observatoire de l'économie calédonienne date de 2009, le projet de site internet n'apparaît que bien plus tard. De fait, « le site NC-éco est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années. Nous avons aussi conscience qu'il s'agit d'une première étape et qu'il sera nécessaire d'actualiser, de compléter et d'enrichir cet observatoire dans le futur » observe Pierre Kolb. Mais, dès l'origine, l'objectif affiché par la CCI est clair : devenir un centre de ressources et d'analyse de données économiques, afin d'apporter une aide à la décision performante aux entreprises et institutions\*. « Le PSD prévoyait, dès le départ, de s'interroger sur le besoin d'informations économiques de nos ressortissants dans un premier temps, puis de nos partenaires institutionnels, explique Corinne Tarnowka, responsable du Service d'informations économiques et technologie de la CCI. Plusieurs études et enquêtes ont donc été réalisées auprès des différents intervenants concernés afin de définir leurs besoins, et, plus particulièrement, le type d'informations qui pourraient les intéresser. L'idée était d'être à leur écoute afin de répondre au mieux à leur demande, toujours dans un souci d'accompagnement. »

analyse

## Mutualiser l'information

Autre enjeu de taille : regrouper une information disparate et souvent difficilement accessible. « L'observatoire économique que constitue NC-éco est le fruit d'une réflexion menée en collaboration avec différents partenaires : comment mutualiser nos moyens pour donner au monde économique des informations économiques judicieuses ? souligne Pierre Kolb. La démarche était – et est toujours ! – de travailler en partenariat pour obtenir des informations qui, bien qu'émanant de sources différentes, sont très souvent complémentaires. Nous n'avons pas les moyens à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie de dupliquer les actions et de travailler en silos étanches. » Plusieurs organisations et institutions telles que l'IEOM, l'ISEE, le MEDEF-NC ou encore l'IDC-NC ont ainsi été sollicitées afin de collecter et centraliser les informations économiques pertinentes. Pour Alexandre Gautier, directeur de l'ISEE, l'initiative de la CCI est louable : « Les partenaires ont été consultés, chacun imaginait que l'information disponible pouvait être mieux valorisée et la mise en commun des données existantes nous a paru être une initiative vraiment intéressante... d'autant plus qu'il existe de nombreuses complémentarités entre nos modes de diffusion. Puisque les enquêtes et études que l'on produit sont utiles, autant qu'elles soient utilisées, exposées et mutualisées ! » Une idée largement partagée par Catherine Wehbe, directrice du MEDEF-NC, pour qui « l'observatoire économique de la CCI possède une forte valeur ajoutée en ce qui concerne la diffusion de l'information. Il existe une véritable complémentarité avec les outils que nous possédons déjà et qui peuvent être utiles aux entreprises ».

## Mise en perspective

Pour que l'information soit utilisable à des fins décisionnelles, encore faut-il qu'elle soit traitée, puis diffusée. C'est donc par le biais d'un site Internet innovant que la CCI a choisi d'établir son observatoire. « Au final, le site n'est que la partie émergée de l'iceberg, note Corinne Tarnowka, responsable du projet à la CCI. C'était incontestablement le meilleur des vecteurs pour rendre l'information accessible à tous. » Une information qui aura été préalablement organisée et mise en forme pour une bonne compréhension. « L'objectif de NC-éco est de fournir des données traitées différemment pour aider les chefs d'entreprise et institutions dans leur prise de décision, précise Pierre Kolb,



Pierre Kolb, membre consulaire et président du comité de pilotage NC-éco

membre consulaire en charge de NC-éco. En effet, les données existent, mais elles sont souvent brutes, sorties de leur contexte général et ne sont pas toujours traitées comme on le souhaiterait. L'observatoire offre la possibilité de les mettre en pers-

pective. Cela permet ainsi aux entreprises de pouvoir se positionner dans leur secteur d'activité face à la concurrence, de pouvoir se comparer à d'autres qui évoluent avec les mêmes contraintes et, éventuellement, de définir des actions futures. Ces données, telles que nous avons choisi de les présenter deviennent ainsi de vrais outils de pilotage pour les décideurs. » Quelle est la rentabilité moyenne d'un restaurant ? Quel chiffre d'affaires dégagent les commerces d'alimentation de Nouméa ? Quel profil type embauchent les sociétés d'édition ? À combien s'élèvent les charges sociales des fabricants de gaz industriel sur le territoire ? Autant de questions qui – bien qu'elles soient parfois très techniques – intéressent forcément les chefs d'entreprise ou porteurs de projet désireux d'établir une étude de marché. Autant de questions qui trouvent également leur réponse sur le site de la chambre consulaire... la liste étant loin d'être exhaustive !

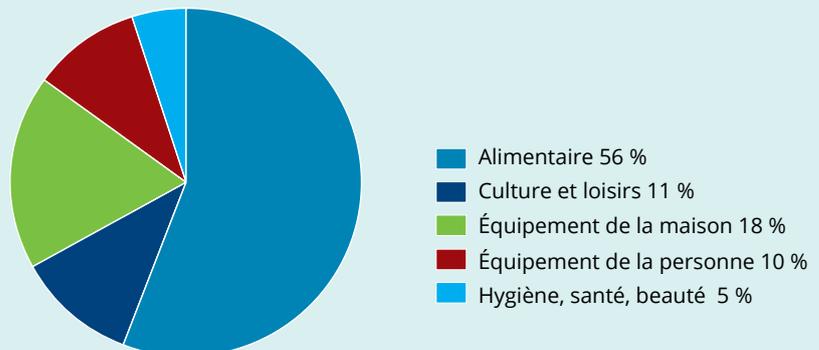
Les professionnels seront aussi sollicités pour commenter, critiquer et mettre en perspective les informations de leur secteur.

## LES DÉPENSES DES MÉNAGES

La CCI met à la disposition de tous les résultats de son étude «commerce : la consommation des ménages». Les résultats présentés permettent de répondre aux questions suivantes : quels sont les postes de dépenses les plus importants des ménages ? Où vont-ils faire leurs achats et dans quelles zones se situent les bassins de consommation ?



L'étude menée en 2012 par AID a ainsi permis d'évaluer le montant de la dépense de consommation des ménages résidant sur le Grand Nouméa à 98 196 297 026 F.



Les résultats de cette enquête ont également permis de qualifier cette dépense, c'est à dire de comprendre comment se répartit cette dépense. On observe ainsi, qu'en 2012, le poste alimentation représente plus de la moitié (56%) du budget consommation des ménages du Grand Nouméa.

## RÉPARTITION DE LA DÉPENSE DES MÉNAGES DU GRAND NOUMÉA PAR FORME DE VENTE VERSUS DÉPENSES TOTALES

### Grandes surfaces

Hard discount alimentaire

Hypermarché

Supermarché

GSS Non alimentaire

Autre grande surface

### Petits commerces

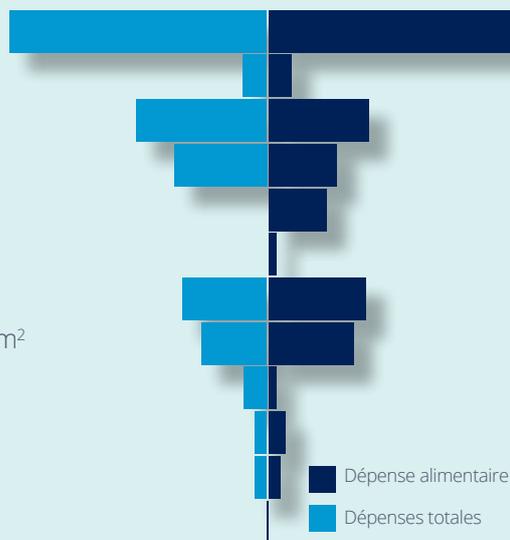
Commerce de moins de 300 m<sup>2</sup>

Commerce non sédentaire

### Autres formes de ventes

Autres commerces

Vente à distance



Il s'agit de présenter des dépenses des ménages selon les formes de ventes «magasins». Le graphique compare la répartition des dépenses pour la catégorie sélectionnée (alimentaire, culture et loisirs,...) avec la répartition par forme de vente pour l'ensemble de l'étude AID observatoire. Ainsi, vous pouvez analyser les différences qui peuvent exister entre les catégories de dépenses.

que l'économie se porte bien, insiste Pierre Kolb. Il faut donc que les indicateurs soient à la fois intéressants, fiables et parlants pour être exploités au mieux par les utilisateurs. Or, la transparence donne de la confiance, la neutralité et la fiabilité sont deux prérequis dès lors que l'on souhaite utiliser ces données dans le but de piloter un projet !»

### De l'info à tous les niveaux

Pour mener à bien sa mission, le site a été construit autour de six axes, répondant chacun à des problématiques différentes. « Chaque rubrique a été pensée pour que l'information soit accessible à plusieurs niveaux. Lorsqu'on recherche des indications sur les entreprises, on peut se positionner à la fois sur une échelle macro-économique ou microéconomique, explique Corinne Tarnowka. Par exemple, si je suis fabricant de composants électroniques, je vais avoir accès à des informations sur le secteur de l'industrie manufacturière, sur la branche spécifique de la fabrication de produits informatiques et sur le marché plus restreint de mon métier de fabricant

Une information brute peut souvent faire l'objet d'interprétations contradictoires et il est important de donner la parole aux entreprises qui sont quotidiennement sur le terrain.

### Fiabilité, neutralité, transparence

Pour parvenir à un tel résultat, un travail consciencieux a été entrepris pendant plusieurs mois afin de mettre en forme et d'organiser les éléments fournis par les différents partenaires. « Nous avons commencé par effectuer un tri parmi toutes les données existantes afin d'identifier les plus pertinentes et de croiser celles-ci, explique Stéphane Renaud, directeur de l'institut Quidnovi, membre de ESOMAR, en charge de la spécification des données économiques pour le site\*\*. Nous avons ensuite défini le niveau de détail de l'information avant de choisir les indicateurs appropriés (graphiques, tableaux comparatifs...). L'un des avantages de ce type de traitement est que l'information reste purement factuelle, elle ne subit aucune altération avant d'être publiée et est donc totalement neutre, fiable et transparente. » Un bon point appuyé également par les initiateurs du projet. « L'observatoire économique a été construit dans un esprit d'ouverture, il n'est pas restreint aux uniques membres de la CCI. Notre objectif, à travers ce site, est

## LES PARTENAIRES, ACTEURS MAJEURS DU DÉMARRAGE DE WWW.NC-ECO.NC

Si la CCI-NC a intégré un grand nombre de ses études menées en interne, la mutualisation et la complémentarité des données restent les deux éléments phare du projet NC-éco qui n'aurait pu voir le jour sans la mobilisation des différents partenaires économiques. Ces derniers sont d'ailleurs les principaux acteurs de la réussite d'un tel dispositif.

### Zoom sur leur contribution

- L'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM) : une convention a été passée entre la CCI-NC, l'IEOM et le MEDEF-NC pour acquérir et exploiter les chiffres de la centrale de bilans de la Banque centrale. Cette dernière a ainsi fourni toutes les données dont elle disposait sur les entreprises pour la période 2001-2011. Des comptes de résultat aux chiffres d'affaires moyens en passant par le taux d'endettement : toutes les données financières par secteur sont ainsi disponibles sur NC-éco.
- L'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE) : l'Institut a fortement contribué au contenu du site en apportant toute une série d'informations autour de l'entreprise : données générales sur les différents secteurs

d'activité (tourisme, industrie...), éléments de cadrage macroéconomique (croissance, évolution des prix...), démographie d'entreprise, statistiques sur les salariés... En outre, l'ISEE travaille aussi, en partenariat avec la Chambre territoriale des notaires et la CCI, sur le projet d'observatoire de l'immobilier qui sera intégré à NC-éco dans un futur proche.

- l'IDC-NC : l'Institut pour le développement des compétences, spécialiste des données concernant l'emploi et la formation, s'est quant à lui concentré sur les informations microéconomiques touchant plus précisément les métiers. C'est notamment lui qui a transmis le contenu relatif aux profils des salariés par type d'entreprise et aux métiers les plus fréquents dans ces entreprises.

de composants. Il en va de même pour les données plus générales, comme celles des observatoires du tourisme ou de l'industrie où je pourrais avoir une vision globale des tendances et un aperçu plus détaillé des réalités économiques. » Et pour accéder directement aux données qui intéressent les entreprises, rien de plus simple : il suffit de renseigner son code NAF\*\*\* et le tour est joué.

## Évolutions

Point essentiel de ce lieu de partage en ligne, le site est également doté d'un espace d'échanges destiné à favoriser une réelle proximité avec les professionnels et à rester à leur écoute. « Il s'agit d'un outil pédago-

gique et collaboratif. Sur chaque page du site, à côté de chaque élément d'information, l'utilisateur est invité à donner son avis, poser ses questions, poster ses idées ou, tout simplement à rapporter une éventuelle anomalie, précise Corinne Tarnowka. Nous souhaitons que par ce biais, le site devienne, à terme, plus interactif qu'informatif... et surtout qu'il évolue ! » Et les évolutions ne devraient d'ailleurs pas manquer puisque de nouvelles rubriques sont déjà à l'étude : « Un observatoire de l'immobilier devrait voir le jour au sein de NC-éco dans les prochains mois, grâce à un partenariat avec la Chambre territoriale des notaires et l'ISEE. Nous réfléchissons également à la mise en place d'une veille presse. D'autre part, de nouvelles infos

nous parviendront régulièrement des institutions partenaires et seront mises à jour en temps réel. Quoiqu'il arrive, il reste encore plein de choses à faire et NC-éco n'aura pas la même configuration d'ici six mois ou un an ! » conclut la chef de projet.

\*Source : Plan stratégique de développement 2009-2014 de la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie.

\*\* Les spécifications économiques ont été réalisées par l'institut d'études Quidnovi et l'intégration technique des données effectuées par SCSi SCAZY.

\*\*\* Les codes de la nomenclature de l'activité française (NAF) sont disponibles auprès de la CCI. Attention, l'accès est réservé aux ressortissants. Pour les autres, se renseigner auprès des conseillers entreprise de la CCI pour une prestation d'accompagnement.

**Contact :**  
nc-eco@cci.nc

# Visite guidée



24

## Mon secteur, mes chiffres clés

Cet espace réservé aux ressortissants\* de la CCI regroupe des indicateurs chiffrés permettant de se positionner par rapport aux autres entreprises de son secteur. Cette rubrique est un véritable outil de pilotage pour les décideurs. Si vous êtes ressortissant, demandez votre code d'accès personnalisé sur nc-eco@cci.nc

## Focus sur...

Cette rubrique contient des indicateurs sur un territoire d'activité donné. On y trouve notamment les données relatives au commerce, aux déchets, au tourisme et à l'industrie ainsi que les travaux de change.

## Forum

Présent sur toutes les pages, cet espace donne la parole aux chefs d'entreprise et permet à chacun d'apporter ses commentaires, de proposer ses idées, de questionner ou de rapporter une anomalie.



## Études et comparaisons

Pour ceux qui veulent aller plus loin, un espace de veille économique est proposé. C'est une vitrine relais des publications des différentes institutions et instituts économiques. La recherche se fait par thème, lieu ou date

## Agenda et repères

Cette rubrique donne toutes les informations utiles pour la vie quotidienne d'un chef d'entreprise : agenda, infos pratiques, repères économiques classiques, annuaires des différents acteurs économiques du territoire.

## Offres CCI

Cet espace regroupe toutes les prestations proposées par la CCI pour les entreprises en matière d'information, d'accompagnement et de formation.

\*les ressortissants de la CCI-NC sont les entreprises inscrites au Registre du commerce et des sociétés.

# Sopema élargit sa stratégie sur la toile

Depuis quelques mois, le groupe Sopema s'est doté d'un nouveau site Internet. Plus qu'une vitrine, c'est une véritable plate-forme qui s'inscrit dans une stratégie globale de développement. Focus.

Lancé le 23 janvier dernier, le site de Sopema entre dans le cadre d'une stratégie « cross canal\* ». Le groupe aux sept enseignes souhaite ainsi diversifier et multiplier ses points de vente. « La stratégie du groupe repose sur le principe de l'expérience client, explique Frédéric Colnet, directeur général du groupe Sopema. C'est le client qui choisit le canal qui convient pour réaliser ses achats; que ce soit en magasin ou sur le Web. »

## Un catalogue virtuel disponible en continu

À l'inverse de l'ancien site, qui était surtout axé sur la dimension institutionnelle de l'entreprise, la nouvelle plate-forme a comme principal avantage d'offrir la possibilité à ses clients d'acheter en ligne. Après avoir cliqué sur la

marque de son choix, le client potentiel peut surfer sur le catalogue virtuel et bénéficier des mêmes promotions et avantages qu'en magasin. « Notre site est le premier de ce type en Nouvelle-Calédonie. C'est la première plate-forme adossée à un groupe de distribution qui permet d'acheter directement sans se déplacer, observe Frédéric Colnet. Ce nouveau canal de distribution offre un véritable confort d'achat pour nos clients qui ne sont pas forcément disponibles pendant les horaires d'ouverture de nos magasins. Grâce à cette plate-forme, on peut désormais dire que nos boutiques sont ouvertes 7 jours sur 7, 24 h sur 24 ! »

## Un enjeu d'avenir

Si le dispositif n'en est encore qu'à ses débuts, les premiers résultats semblent concluants et

positifs pour l'avenir. « Notre site va devenir un support majeur de l'entreprise dans les mois qui viennent, aussi bien pour le commerce que la communication. Si actuellement, l'achat en ligne a essentiellement séduit des clients vivant en Brousse ou dans le Grand Nouméa, d'ici à deux ans on estime que 30 % des achats dans nos enseignes seront effectués sur le Web », conclut le directeur de Sopema.

\* Une stratégie cross canal consiste à mettre le client au centre de l'enseigne, quel que soit le canal de distribution qu'il utilise (physique ou web). Le consommateur utilise différents canaux de distribution de manière complémentaire.

En savoir plus : [www.sopema.nc](http://www.sopema.nc)



## Une entreprise locale, des solutions internationales

**Notre histoire :**  
**du BRGM vers A2EP-ROCHE**

Héritière directe de sociétés de conseil et d'ingénierie dont l'histoire en Nouvelle-Calédonie remonte au début des années 1980, la société A2EP a été créée en 1987.

A2EP est ainsi issue de la fusion des activités de service en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique de Géocal, société calédonienne privée créée en 1987 et du BRGM, avec une activité commerciale dès 1982 en Nouvelle-Calédonie.

Cette fusion fut le point de départ d'un partenariat fertile entre A2EP et le BRGM puis entre A2EP et Antea.

Présente depuis sa création sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie, A2EP dispose depuis juillet 2004 d'une filiale basée à Koné : ADNord

En 2007, A2EP a choisi d'élargir ses capacités et son offre en s'associant avec Roche Ltée, société d'ingénierie et de conseil, basée à Québec. Roche est un des leaders de l'ingénierie au Québec et au Canada et développe son activité dans plus de 50 pays.

**Etudes et ingénierie**

A2EP offre des solutions durables et performantes, en garantissant la prise en compte des spécificités locales et l'ouverture à un réseau international d'expertise. L'entreprise apporte donc à ses clients une combinaison unique d'expérience, de connaissance du contexte local et d'expertise technique, pilotée par un management de la qualité certifié ISO 9001 et visant à l'amélioration continue de ses services.

- Gestion de l'eau
- Environnement
- Géotechnique
- Laboratoire sols matériaux

**L'association A2EP-ROCHE**  
**Leader en Nouvelle Calédonie**

Cette dernière assure un service complet intégrant l'acquisition des mesures nécessaires à la réalisation de ses missions. Riche de plus de 5 000 références d'études au service de ses clients. La société compte aujourd'hui une équipe de 50 personnes dont 25 ingénieurs, une filiale ADNord basée en province Nord et 2 000 personnes chez Roche International.

L'association A2EP-ROCHE constitue un outil irremplaçable au service des projets de développement durable en Nouvelle-Calédonie.

L'expérience du contexte local et régional constitue un atout majeur permettant de prendre en compte efficacement l'ensemble des spécificités de la Nouvelle-Calédonie, sur les plans sociaux, techniques, économiques et environnementaux.

**A2EP, présente à vos côtés à toutes les étapes du projet**

Notre métier consiste à mettre en œuvre toutes les étapes des études techniques, des projets, que nous confient nos clients. Nos services s'articulent autour de trois grandes familles d'intervention :

- Les expertises : audits, analyses de défaillances, analyses de risques, etc...
- Les études : de l'approche conceptuelle aux plans de détail (TQC)
- La maîtrise d'œuvre : de la consultation des fournisseurs au procès verbal de mise à disposition.

**ADNord, filiale d'A2EP**

La vocation d'ADNord est d'offrir, à partir de Koné, un service identique à celui d'A2EP basée à Nouméa, avec une forte réactivité et une capacité d'adaptation rendue possible par la mise à disposition de ressources et d'expertise de la maison mère.

**A2EP**  
14 rue Edouard Glasser  
Motor Pool  
BP 8176  
98 807 Nouméa Cedex  
Tel : (687) 27 55 00  
Fax : (687) 27 71 33  
a2ep@a2ep.nc

**ADNord**  
31 lot les Cassis  
BP 727  
98 860 Koné  
Tel : 42 74 27  
adnord@caul.nc

[www.a2ep.net](http://www.a2ep.net)

**A2EP**  
**ROCHE**

# Toujours plus de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la province Sud a mis en place une nouvelle filière de gestion et de traitement des déchets pour les équipements électriques et électroniques (DEEE). Ces derniers doivent désormais être collectés et triés en vue de leur démantèlement et, par la suite, de leur recyclage.



26

Ça bouge sur le territoire en matière de tri des déchets : une sixième filière réglementée vient en effet de voir le jour en province Sud. Après les pneus, les batteries, les huiles usagées, les piles et les véhicules hors d'usage, voici celle des DEEE. Basée sur le principe de la responsabilité élargie des entreprises, la réglementation soumet désormais producteurs et importateurs d'équipements électriques et électroniques à l'obligation d'organiser et de financer la collecte et le traitement des déchets issus des produits qu'ils ont mis sur le marché.

« Jusqu'à présent, la majeure partie de ces déchets était enfouie. Avec la mise en place de la filière DEEE, ce ne sera plus le cas ! », se réjouit Bernard Creugnet, directeur de Trecodec, l'éco-organisme en charge de l'organisation de la collecte et du traitement des déchets réglementés sur le territoire. « Notre objectif, à terme, est de récupérer 30 % de ce qui se vend pour pouvoir le traiter, et de réduire ainsi significativement la pollution par ces déchets très nocifs pour l'environnement. »

### De la collecte au recyclage

Concrètement, la mise en place de cette filière se base sur deux axes. « Nous allons tout d'abord généraliser le système du "un pour un", précise Bernard Creugnet. Pour

un objet neuf vendu, appartenant à la filière des EEE, les entreprises ont pour obligation de reprendre l'ancien. Mais nous avons également instauré ce que l'on appelle le "un pour zéro", c'est-à-dire des points d'apport volontaire\*. Une fois collectés, ces déchets seront ensuite exportés dans des centres de traitement pour être démantelés et/ou recyclés. » Du côté du financement, le processus reste identique à celui des autres filières. Une éco-participation, calculée sur la base d'un pourcentage du prix neuf, est reversée par le revendeur à l'éco-organisme chaque mois ou chaque trimestre.

### Des avancées significatives

Si cette avancée supplémentaire en matière de gestion et traitement des déchets est une bonne nouvelle pour la Nouvelle-Calédonie, l'initiative ne devrait pas s'arrêter là. « À l'horizon 2016, on espère pouvoir démanteler localement ces DEEE pour simplifier leur traitement à l'export », ajoute le directeur de Trecodec. Et un axe de réemploi est également à l'étude. La réglementation prévoit en effet un volet social et solidaire pour la remise en état de ces déchets. Trecodec mettra ainsi un local à disposition et les services publics devront encadrer des stagiaires en voie de réinsertion pour le démantèlement des EEE en fin de vie.

Une fois remis en état, les anciens produits seront revendus sur le marché de l'occasion. Une étape importante pour le recyclage.

\* Les points d'apport volontaire agréés pour les DEEE sont le centre de tri, de transfert et de valorisation de Ducos ainsi que les centre de tri et de traitement de Bourail, La Foa et Thio.

## LES DEEE

- le gros électroménager froid (climatisateurs, réfrigérateurs...)
- le gros électroménager hors froid (four, micro-ondes...)
- les lampes et luminaires
- les équipements de sécurité, de surveillance et de mesure
- le matériel de téléphonie fixe et mobile
- le matériel informatique
- les écrans
- les distributeurs automatiques

### Plus d'informations :

[www.trecodec.nc](http://www.trecodec.nc)  
[environnement@cci.nc](mailto:environnement@cci.nc)

# AVIS AUX IMPORTATEURS !

Nouvelle réglementation sur les DEEE à compter du 01 décembre 2013

## Trecodec, une solution mutualisée pour la filière DEEE

### Les DEEE, qu'est ce que c'est ?

Déchets d'équipement électrique et électronique comprenant :

- ▶ Les gros **appareils ménagers** (froid et hors froid)
- ▶ Les équipements **informatiques et de télécommunications**
- ▶ Le matériel d'**éclairage**
- ▶ Les **distributeurs automatiques**

**Vous êtes un importateur concerné ?  
Prenez contact avec Trecodec**

Depuis sa création en 2008, **Trecodec c'est :**

- ▶ **Un éco-organisme à but non lucratif**
- ▶ **300 entreprises adhérentes**
- ▶ **800 points de collecte**
- ▶ Activités sur les **3 Provinces** (Sud, Nord, Iles)
- ▶ Aide ses adhérents à réaliser des économies d'échelle et à répondre à leurs obligations réglementaires.
- ▶ Organisateur de la collecte et du traitement de 6 filières de déchets :
  - **véhicules** → **pneus** → **batteries au plomb** → **huiles**
  - **équipement électrique et électronique** → **piles**
- ▶ Système financé par l'éco-participation, sans subvention



**Trecodec**  
Éco-organisme à but non lucratif  
organisme

AVRIL 2014 - N°224 • cci info

Consultez notre site : [www.trecodec.nc](http://www.trecodec.nc)

PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELEZ LE

▶ **N° Vert 05 28 28**

email : [trecolettre@gmail.com](mailto:trecolettre@gmail.com)

# Artypo

imprimerie

## Partenaire de l'Édition Calédonienne

- Revues - Dépliants - Packaging - Calendriers - Cartes postales  
- Etiquettes - Carnets, Faire-parts - Cartes de visites - Tampons - Recyclage de cartouche



Pour vos devis  
Tél. **28 32 99**



www.Artypo.nc

16 Bis route de la Baie des Dames - artypo@artypo.nc



## L'IMMOBILIER PROFESSIONNEL EN PROVINCE NORD



### Des lots d'activités

Dans la zone industrielle et commerciale de Kataviti, entre la RT1 et la future voie de contournement de Koné.

### Des lots promoteurs

Pour investir sur la forte croissance de VKP.

### Des lots résidentiels...

### Des lots commerciaux

Idéalement situés autour du centre commercial Teari.

### Des docks d'activité

Livrables clés en main ou réalisés sur mesure dans le village artisanal et commercial.

### Des bureaux

Prêts à l'usage ou livrés bruts dans le Centre d'affaires de Paiamboué, à deux pas de l'hôpital, du collège et des bureaux de la province.

■ PROJET EN COURS :

## VOTRE LOT INDUSTRIEL OU COMMERCIAL À KATAVITI

# Maîtriser le droit du travail

Chefs d'entreprise, vous souhaitez approfondir vos connaissances en matière de droit du travail ?  
Les ateliers sociaux sont des formations qui répondent à vos attentes et besoins.  
Tour d'horizon sur leur contenu.



## Questions-réponses

Du recrutement à la rupture du contrat de travail, en passant par les relations sociales, les ateliers sociaux abordent les questions relatives au droit du travail dans leur globalité grâce à une démarche pratique, basée sur la réglementation et les expériences. « C'est l'occasion, pour les personnes en charge de ces questions au sein des entreprises, de bénéficier de réponses claires à leurs problématiques. L'un des points forts des ateliers est d'ailleurs la collégialité qui valorise le retour d'expérience, rapporte Fabienne Hérault, formatrice. En plus d'un apport théorique consciencieux, l'accent est mis sur les échanges qui permettent d'apporter des réponses aux questions particulières sur le droit du travail : Comment procéder au recrutement et intégrer l'employé ? Pourquoi et comment choisir la période d'essai ? Quelles règles suivre si la rupture de contrat est à l'initiative de l'employeur ? Autant de problèmes souvent rencontrés par les employeurs et qui sont parfois difficiles à gérer. L'idée est alors d'apporter

*des éléments de réponse pour gérer une éventuelle situation de crise et d'anticiper la démarche à adopter. »*

## Un nouveau format express

Le grand atout de cette formation est le nouveau format relativement court de quatre heures. « L'idée est de proposer aux chefs d'entreprise ou aux directeurs des ressources humaines un format condensé, qui offre la possibilité d'acquérir un bagage solide en un minimum de temps, avec des cas concrets ! », précise la formatrice. Les ateliers sociaux permettent une certaine liberté d'action dont l'intérêt principal est le côté pratico-pratique. À chaque question, une réponse. À chaque problématique, une solution proposée. « Par exemple, de nombreux DRH se retrouvent confrontés à des questions, comme celle de l'emploi local dont ils ne connaissent pas toujours les exigences. Notre rôle est alors de leur apporter un éclaircissement rapide et précis. C'est à mi-chemin entre consultation privée et point d'information », conclut Fabienne Hérault.

## INFORMATIONS

### ATELIERS SOCIAUX SUR LE DROIT DU TRAVAIL PROPOSÉS PAR LA CCI

#### Pour qui ?

Chefs d'entreprise, directeurs des ressources humaines.

#### Coût

22 000 F par atelier et par participant.

#### Durée

4 heures.

#### Objectif

Acquérir une connaissance approfondie de chaque thématique par le biais d'apports théoriques, d'échanges et de cas pratiques.

#### Contenu

Atelier sur l'embauche – type et suivi de contrat, recrutement et processus, impératifs de la loi sur l'emploi local.

Atelier sur la rupture du contrat de travail – la démarche de rupture avec ses contraintes et intérêts, procédures et enjeux, gestion sociale du licenciement.

Atelier sur les relations sociales dans l'entreprise – rappel sur le rôle des délégués du personnel, la communication interne et les relations sociales, gestion des situations de crise, obligations respectives et zones d'intervention.

#### Contacts

Formation professionnelle  
continue de la CCI  
15 bis rue de Verdun  
Tél. 24 31 35 - fpc@cci.nc  
Responsable : Brigitte Deseille

# À quoi sert Alerte Commerces ?

Face au sentiment d'insécurité qui gagne le centre-ville de Nouméa et afin de rassurer des commerçants inquiets, la CCI-NC a apporté une réponse concrète au travers d'Alerte Commerces, un dispositif de prévention par diffusion rapide d'un SMS collectif. Pourquoi y adhérer ? Est-ce payant ? Qu'avez-vous à y gagner ?... Toutes les réponses dans ce quiz.



**1 La CCI-NC vient de lancer Alerte Commerces à Nouméa. Ce dispositif a été expérimenté pour la première fois en janvier 2010 par...**

- a. la CCI Jura
- b. la CCI Bouches-du-Rhône
- c. la CCI Val-d'Oise

**2 La victime d'un délit (vol à l'étalage, braquage, escroquerie,...) doit prévenir la police...**

- a. le jour-même
- b. dans l'heure qui suit, maximum
- c. elle a toute la semaine pour le faire, à condition de téléphoner le matin

**3 La même victime doit prévenir la police en composant le...**

- a. 117. Coût de la communication : 500 F les 30 secondes
- b. 17, ou à défaut le 250 600.
- c. 09 95 24 78 87 56 57 ou, si la ligne est encombrée, le 09 95 24 78 87 56 58

**4 La police diffuse alors une alerte par un SMS collectif qui décrit les faits et donne succinctement le signalement du/des malfaiteur(s). À qui l'envoie-t-elle ?**

- a. à tous les commerçants membres du dispositif.
- b. aux commerçants adhérents du dispositif et situés dans la même zone géographique que la personne qui a alerté la police
- c. au numéro d'urgence H24 mis en place au siège de la CCI

**5 Pour adhérer à Alerte Commerces, il vous faut...**

- a - remplir le contrat d'adhésion qu'un steward de Nouméa Centre Ville vous remettra lors d'une prochaine visite, en indiquant votre numéro de téléphone portable

- b. envoyer une demande à la CCI, avec copie au Haut-commissariat et à la Direction des services fiscaux : vous recevrez une réponse, favorable ou non, sous un mois

- c. télécharger le contrat d'adhésion sur le site www.cci.nc et le retourner par mail à la CCI, rempli et signé

**6 L'autocollant "Attention, magasin surveillé" qu'on vous demandera d'apposer sur la vitrine de votre boutique...**

- a. est tout simplement dissuasif
- b. montre que vous avez été cambriolé au moins une fois
- c. indique que vous êtes affilié au réseau d'alertes ; il risque de tenir à distance les individus mal intentionnés

**7 Alerte Commerces concerne pour le moment...**

- a. tous les commerçants et activités de services du centre-ville, du Quartier Latin et de la rue Unger (Vallée du Tir), adhérents du dispositif
- b. ces mêmes commerçants, à condition que leur magasin se trouve au rez-de-chaussée
- c. ces mêmes commerçants, sauf ceux qui vendent des armes

**8 Alerte Commerces va vous coûter...**

- a. zéro franc
- b. 1 000 F à l'inscription et 1 000 autres si vous changez de numéro de téléphone
- c - le prix des différents SMS que la police vous aura envoyés chaque mois

**9 Sur cette opération, les différents partenaires de la CCI-NC sont :**

- a. la Ville de Nouméa, la police municipale et Nouméa Centre Ville
- b. le Syndicat des commerçants, l'État et la police nationale
- c. a + b

1a-2b-3b-4b-5a et c-6c-7a-8a-9c

## RÉPONSES

**Pour plus de renseignements :**  
Tél. 24 31 15  
alertecommerces@cci.nc

**Moins de 4 bonnes réponses :**  
le dispositif est tout récent, c'est sans doute pour cela que vous le connaissez peu. Son principe est simple : il suffit de remplir un contrat d'adhésion et prendre contact avec la CCI pour avoir plus d'informations sur le dispositif.

**Entre 4 et 7 bonnes réponses :**  
vous maîtrisez dans les grandes lignes les caractéristiques du dispositif. Mais savez-vous par exemple qu'il est absolument gratuit pour vous, que seule la CCI en supportera le coût par la prise en charge de tous les SMS ? N'hésitez pas à vous inscrire si vous faites partie des zones concernées par le dispositif et devenez acteur de votre tranquillité : plus le nombre d'adhérents grossira, plus le système sera efficace !

**Plus de 7 bonnes réponses :**  
vous avez parfaitement intégré l'intérêt d'adhérer à Alerte Commerces. Comment, en effet, ne pas souscrire à un dispositif simple, peu contraignant, gratuit et qui a permis de réduire le nombre d'agressions en Métropole ? Un dispositif qui devrait rompre l'isolement de certains commerçants, créer entre eux une chaîne de solidarité, tout en dissuadant les malfaiteurs.



# Avez-vous pensé à la location courte durée ?

- une migration informatique à prévoir
- un évènement sportif ou culturel à organiser
- une formation ou un séminaire à planifier
- l'arrivée d'un stagiaire ou un déplacement à préparer ?

Pour 1 jour, 15 jours, 1 mois...  
Océanie Locations met à votre disposition :



Copieurs  
Imprimantes  
Multifonctions



PC  
Portables



Serveurs



Vidéo projecteur



4, route de l'Anse Vata - Nouméa - Tél/Fax : 25.20.70  
Mob : 75.25.65 - Mail : m.richard@oceanie-locations.nc  
[www.oceanie-locations.nc](http://www.oceanie-locations.nc)

# QUEL TALENT!

Y'a du changement dans l'ère 

**ÂBORO Consulting**  
vous propose des solutions  
en Ressources Humaines.



**ÂBORO Consulting**  
Cabinet de recrutement  
& Solutions RH  
le partenaire officiel et exclusif d' **Adecco**

Tel : 24.20.18  
[www.aboro.nc](http://www.aboro.nc)

# Le contrat à durée déterminée

CDI et CDD sont les formes de contrat de travail les plus courantes. Alors que le premier est destiné à un recrutement permanent, le contrat à durée déterminée possède un cadre juridique très strict. Quelques règles sont à respecter.

## Un CDD, dans quels cas ?

Il est réservé à des situations particulières et ne peut être utilisé pour un emploi permanent. Pour avoir recours à un CDD, neuf cas ont été définis par le Code du travail :

1. le remplacement d'un salarié absent (congé maternité, sabbatique, maladie, accident...),
2. le surcroît temporaire et exceptionnel d'activité,
3. les tâches occasionnelles non durables et définies de façon précise,
4. pour favoriser l'embauche de certaines catégories de demandeurs d'emploi (contrat de qualification par exemple),
5. lorsque l'employeur s'engage, pour une durée limitée à un an, à assurer un complément de formation professionnelle au salarié,
6. pour un emploi à caractère saisonnier ou dans les secteurs connaissant des augmentations d'activité cycliques,

7. pour un emploi temporaire par nature : les extras en hôtellerie et restauration par exemple (voir encadré),

8. dans l'attente de l'entrée en service effective d'un salarié recruté en CDI au terme d'une formation professionnelle ou dans l'attente de l'organisation et des résultats définitifs d'un concours de recrutement dans la fonction publique,

9. pour les contrats conclus avec des jeunes durant les vacances scolaires et universitaires.

## Quelle durée ?

En principe, la durée totale, avec les éventuels renouvellements, est limitée à douze mois. Cette période peut être portée à trois ans pour les cas 1, 3, 4 et 8. Et parfois, comme dans le cas 8, le nombre de renouvellements est strictement limité à trois.

## Quelle forme ?

Le CDD est nécessairement écrit. Un exemplaire signé par les deux parties sera remis au salarié dans les deux jours suivant l'embauche. Les mentions obligatoires : le motif, la désignation du poste de travail ou de l'emploi occupé, les dates de début et de fin, le nom et la qualification de la personne remplacée le cas échéant, la durée de la période d'essai éventuelle. En l'absence d'écrit, le CDD peut être requalifié en contrat à durée indéterminée.

## Une période d'essai ?

Courte, non obligatoire, la période d'essai est néanmoins recommandée. Elle varie en fonction de la durée du contrat : un jour par semaine dans la limite de deux semaines pour un CDD de six mois au plus, et un jour par semaine dans la limite d'un mois pour un CDD de plus de six mois. Pour les contrats sans terme précis, la durée de la période d'essai est calculée sur la durée probable du CDD.

## Peut-on renouveler un CDD ?

Oui, à condition de ne pas dépasser les durées maximum légales totales prévues pour les CDD. C'est ce que l'on appelle la clause de report du terme : il ne s'agit pas d'une succession de CDD mais bien d'une prolongation du contrat initial. Soit le renouvellement est mentionné dès le départ dans le contrat, soit un avenant sera signé avant la fin du CDD. Néanmoins, si l'employeur ne souhaite pas prolonger le contrat alors qu'un renouvellement a été prévu, il doit le faire savoir au salarié, avant l'échéance, en respectant un préavis d'un jour par semaine de travail si le CDD est inférieur à six mois et un mois si le CDD dépasse six mois.

## Peut-on rompre un CDD ?

L'employeur comme le salarié peuvent rompre le contrat sans justification ni délai, mais uniquement pendant la période d'essai. Après cette phase, le CDD doit se poursuivre jusqu'au terme et ne peut être rompu sauf cas de force majeure, faute grave ou accord des parties. En dehors de ces cas, si c'est l'employeur qui rompt le contrat, cela ouvre



# CDD

## Contrat à Durée Déterminée



droit pour le salarié à des dommages et intérêts d'un montant au moins égal aux rémunérations qu'il aurait perçues jusqu'au terme du contrat. Si c'est le salarié qui prend l'initiative de la rupture, cela ouvre également droit pour l'employeur à des dommages et intérêts correspondant au préjudice subi.

### Quels sont les droits du salarié en fin de contrat ?

Si le CDD ne débouche pas sur un CDI, le salarié perçoit en plus de son salaire et de l'indemnité de congés payés, une indemnité de précarité égale à 5% de la rémunération totale brute versée pendant la durée du contrat. Il s'agit d'un complément de salaire, soumis à cotisations sociales. L'indemnité de précarité n'est pas due systématiquement.

En effet, en cas de faute grave, de force majeure ou de rupture anticipée à l'initiative du salarié, rien n'oblige l'employeur à la verser. Pas d'indemnité de précarité non plus si l'employeur propose au salarié un CDI à l'issue du CDD, pour le même poste ou un emploi similaire avec une rémunération au moins équivalente, que le salarié accepte ou refuse cette embauche.

### Et si le salarié continue à travailler à l'issue du contrat ?

Lorsqu'il ne comprend pas de clause de renouvellement et que le salarié continue à travailler, le CDD devient automatiquement un contrat à durée indéterminée. L'ancienneté acquise est conservée et la durée du contrat est déduite de la période d'essai éventuelle.

## CDD INTERDITS

- Il est interdit de proposer un CDD pour un emploi permanent. Pas question donc de l'utiliser pour tester un salarié avant de lui faire un CDI !
- Le CDD ne peut pas servir au remplacement d'un salarié gréviste.
- À l'issue d'un contrat d'apprentissage, le contrat est obligatoirement un CDI. Pour information, un CDD conclu en dehors du cadre légal peut être considéré comme un CDI.

## CDD AUTORISÉS

Les emplois jugés temporaires par nature (cas de recours n°7) :

- les brasseries
  - les sorbetières
  - les activités liées au traitement du café
  - les exploitations forestières
  - la réparation navale
  - le déménagement
  - l'hôtellerie et la restauration
  - les spectacles
  - l'action culturelle
  - l'audiovisuel
  - l'information
  - la production cinématographique
  - l'enseignement
  - les activités de sondage et d'enquête
  - les centres de loisirs et de vacances
  - le sport professionnel
  - le bâtiment et les travaux publics
  - les activités de coopération.
- Cette liste n'est pas exhaustive.

## BON À SAVOIR

### Les textes

- Le Code du travail de Nouvelle-Calédonie (articles Lp 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants).
- Accord interprofessionnel territorial, disponible sur [detenc.gouv.nc](http://detenc.gouv.nc)
- Les ouvrages et modèles de contrats, disponibles sur [detenc.gouv.nc](http://detenc.gouv.nc)
- Le Code du travail de Nouvelle-Calédonie sur [www.juridoc.gouv.nc](http://www.juridoc.gouv.nc)
- Le site de la Direction du travail et de l'emploi sur [www.dtenc.gouv.nc](http://www.dtenc.gouv.nc)
- Le Service documentation de la CCI : Tél. 24 31 20 / [doc@cci.nc](mailto:doc@cci.nc)

### Contacts utiles :

Direction du travail et de l'emploi  
12, rue de Verdun,  
Immeuble Gallieni - Nouméa  
Tél. 27 55 72  
[www.dtenc.gouv.nc](http://www.dtenc.gouv.nc)

MEDEF-NC  
6, rue Jean Jaurès,  
Immeuble le Grand Théâtre  
Nouméa  
Tél. 27 35 25  
[www.medef.nc](http://www.medef.nc)



## Je suis associé d'une SARL. Le gérant ne désire pas me communiquer d'informations sur les comptes de la société. Que puis-je faire ?

D'une part, chaque associé a le droit à toute époque de prendre connaissance au siège social des documents relatifs aux trois derniers exercices. Les associés ont également le droit deux fois par exercice de poser des questions au gérant.

D'autre part, les associés disposent d'un droit d'information préalable aux assemblées générales : quinze jours avant l'assemblée annuelle, le gérant doit communiquer aux associés un certain nombre de documents relatifs à l'exercice écoulé.

En vue d'assurer la protection du droit à l'information des associés, la délibération prise par l'assemblée en violation de ce droit encourt la nullité. De plus, l'associé qui n'obtient pas communication des différents documents peut saisir le Président du tribunal statuant en référé, aux fins soit d'enjoindre sous astreinte au gérant de les communiquer, soit de désigner aux frais de ce dernier s'il est fait droit à la demande, un mandataire chargé de procéder à leur communication ou à leur transmission.

Sources : articles L. 223-19, L. 223-26, L.238-1 et R.223-15 du Code de commerce.

## Pour plus d'informations :

CCI - Informations juridiques :

Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc

Tribunal mixte de commerce : Tél. 27 93 50

## Le propriétaire de mon local commercial propose de renouveler mon bail à l'arrivée du terme des neuf ans. A-t-il le droit d'augmenter considérablement le montant du loyer ?

Si les deux parties souhaitent poursuivre leurs relations contractuelles, il faut renouveler le bail commercial : soit à l'initiative du propriétaire des murs au plus tard six mois avant le terme par acte d'huissier (dans ce

cas, on parle de « congé »), soit à l'initiative du locataire en cas de carence du bailleur, six mois avant l'expiration du bail, par acte extrajudiciaire. Si le propriétaire propose un renouvellement, il peut augmenter le montant du loyer sans excéder la variation de l'indice BT21, à moins d'une modification notable des éléments caractéristiques du local (situation de l'immeuble, modification de la surface, etc.).

Source : Délibération n°094 du 08.08.2000.

## Pour plus d'informations :

CCI - Informations juridiques :

Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc

Tribunal mixte de commerce : Tél. 27 93 50

## Qu'est-ce que la patente ?

La patente n'est pas un statut juridique, mais un impôt. Une personne désireuse de se lancer à son compte dispose d'un choix entre deux statuts juridiques : soit exercer son activité en nom propre, en tant que personne physique (dans ce cas, elle choisira le statut d'entrepreneur individuel), soit exercer son activité à travers une personne morale (dans ce cas, elle choisira le statut de société : SARL, SAS, EURL, etc.). Par ailleurs, que l'on exerce en tant qu'entreprise individuelle ou société, toute personne exerçant une activité professionnelle en Nouvelle-Calédonie doit s'acquitter avant le 31 janvier d'une taxe, appelée « patente », et composée d'un droit fixe (fonction de l'activité exercée, des véhicules, des locaux et de la commune), d'un droit proportionnel (fonction des importations), et de centimes additionnels.

Sources : articles 206 et suivants du code des impôts de la Nouvelle-Calédonie.

## Pour plus d'informations :

CCI - Centre d'informations économiques :

Tél. 24 31 20 / doc@cci.nc

Direction des services fiscaux :

Tél. 25 75 00 / professionnel.dsf@gouv.nc

## AGENDA

### ÉCHÉANCES FISCALES

#### Mercredi 30 avril

#### Impôt sur le revenu - Déclaration de revenus des professionnels

Cette échéance s'applique aux professionnels qui déclarent à un régime réel d'imposition.

#### DNS - Dépôt de la déclaration nominative des salaires

Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des rémunérations à un tiers : traitement, salaires, émoluments, honoraires, commissions, ristournes...

#### Impôt sur les sociétés - IS - Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS

Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 décembre.

#### TSS - Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 31/03, 30/06, 30/09, 31/12.





ae eudonlb - 23 74 54 - Photos : Eric Aubry



# Avec la BCI, **composez votre épargne**



Pour réaliser vos projets,  
préparer les études de vos enfants,  
préparer votre retraite,  
ou tout simplement pour avoir  
l'esprit tranquille...  
**Avec la BCI, choisissez les bonnes  
options et composez votre épargne !**

**+ d'info au 256 990**  
coût d'un appel local

► **www.bci.nc**



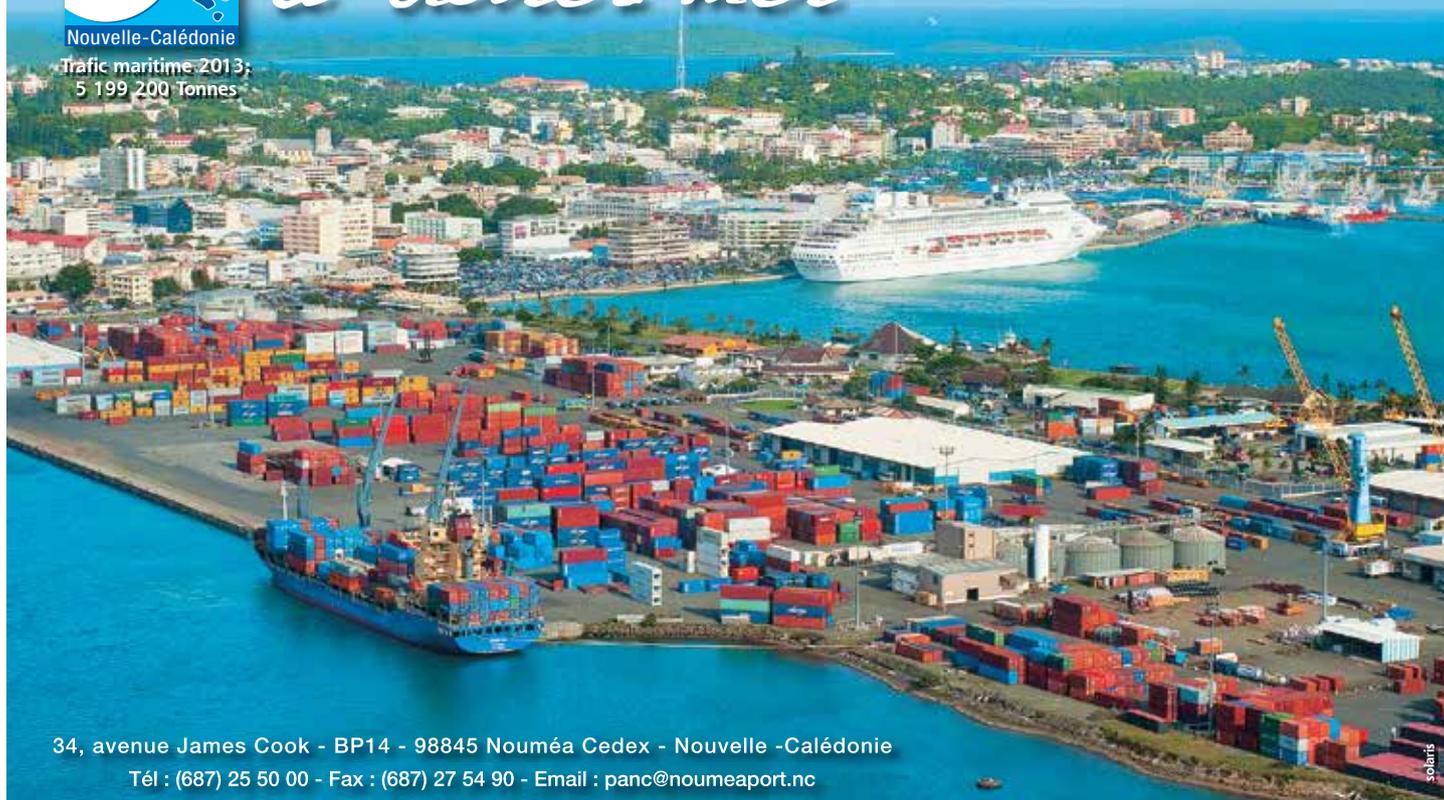
Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF  
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex  
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001

**ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN**



Nouvelle-Calédonie  
Trafic maritime 2013:  
5 199 200 Tonnes

# PREMIER PORT FRANÇAIS *d'outre-mer*



34, avenue James Cook - BP14 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle -Calédonie  
Tél : (687) 25 50 00 - Fax : (687) 27 54 90 - Email : panc@noumeaport.nc

## VAISSELLE PRO

*Nouvelle boutique spécialisée dans les articles  
de cuisine professionnels et particuliers.*



**Tél : 29 18 28 - e-mail : [vaissellepro@gmail.com](mailto:vaissellepro@gmail.com)  
28 rue Raphaël Pidjot Kaméré Ducos**



**Intéressé par une reprise d'activité ? Le Pôle appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisés pour faciliter le lancement de votre projet.**

## BÂTIMENT TP

➤ **Société de construction de villas préfabriquées.** Bonne rentabilité. Effectif : inférieur à 5. CA : 200 MF. Prix : 50 MF

## INDUSTRIE

➤ **Entreprise de fabrication de pièces et structures métalliques.** Clientèle de promoteurs, constructeurs et particuliers. Progression importante du CA. Bonne rentabilité. Effectif : moins de 10. CA : 100 à 200 MF. Prix : 40 MF

## COMMERCE / RESTAURATION

➤ **Commerce de loisirs créatifs.** Niche d'activité. Affaire ancienne de bonne renommée. CA en progression. Effectif : moins de 5. CA inférieur à 50 MF. Prix : 33 MF

➤ **Tabac Presse.** Emplacement de premier ordre. CA en progression. Effectif : moins de 5. CA : entre 100 et 200 MF. Prix : 70 MF

➤ **Pizzeria-sandwicherie-rôtisserie.** Fonds de commerce à céder clés en main. Excellent emplacement dans Grand Nouméa. Aucun investissement à prévoir, aménagements et matériel récents en très bon état. Pas d'employés. Prix : 21 MF

## SERVICES

➤ **Société de transport et livraison de marchandises.** Clientèle fidèle. Flotte d'une douzaine de camions en bon état. CA supérieur à 100 MF. Effectif inférieur à 15. Prix : 80 MF

➤ **Agence de tourisme.** Commercialisation de séjour sur-mesure en Nouvelle-Calédonie : transports, hébergement, offre large d'activités sportives et culturelles. Locaux commerciaux bien situés. Site de réservation internet performant avec paiement en ligne. CA en progression entre 20 et 50 MF. Effectif : moins de 5. Prix : 28 MF

➤ **Société de nettoyage industriel.** Clientèle d'entreprises et administrations de très bonne renommée. CA en progression. Bonne rentabilité. CA entre 300 et 500 MF. Effectif : supérieur à 100. Prix : Nous consulter

➤ **Société de location de matériel et outillage.** Clientèle d'entreprises et de particuliers. Forte notoriété, dynamisme commercial. CA en progression. Bonne rentabilité. CA entre 100 et 200 MF. Effectif entre 10 et 15. Prix : Nous consulter

En partenariat avec Action Entreprises

[www.action-entreprises.nc](http://www.action-entreprises.nc)

Contact : [actionentreprises@lagoon.nc](mailto:actionentreprises@lagoon.nc) - Tél. : 24 14 41



## NOUVELLE-CALÉDONIE

### SENIORS

#### ➤ Salon des Seniors

Du 17 au 18 avril  
Le premier salon entièrement dédié aux seniors.  
Le Méridien  
Renseignements au 28 63 01

### ARTISANAT

#### ➤ Salon de l'artisanat d'art de la fête des mères

Du 17 au 24 mai  
Retrouvez une foule d'idées cadeaux pour la fête des mères parmi de nombreux artisans créateurs et fabricants calédoniens.  
Maison des artisans, Nouville  
Tél. 27 56 85

### INTERNATIONNAL

#### INDUSTRIE ALIMENTAIRE

#### ➤ FHA Singapour

Du 8 au 11 avril  
Foire internationale pour les produits alimentaires, boissons, hôtels, boulangeries, restaurants, restauration et équipement.  
Singapour  
[www.foodnhotelasia.com](http://www.foodnhotelasia.com)



### MULTISECTORIEL

#### ➤ Foire internationale de mai

Du 7 au 11 mai  
Textile, téléphonie, électroménager, bijoux, décorations, informatique...  
Tahiti, Salle Aorai Tini Hau

### MARIAGE

#### ➤ The Wellington Wedding Show

Le 4 mai  
Tout l'univers du mariage sur une journée.  
Wellington, Nouvelle-Zélande  
[www.thewellingtonweddingshow.co.nz](http://www.thewellingtonweddingshow.co.nz)



### MÉTROPOLE

#### COMPÉTITIVITÉ

#### ➤ Sous-Traitance Compétitive

Le 17 avril  
Le rendez-vous des décideurs en charge de la performance des achats sous-traitance.  
Stade de la Route de Lorient, Rennes

### MULTI SECTORIEL

#### ➤ Foire de Paris

Du 29 avril au 11 mai  
Maison, environnement, cultures du monde, bien-être et loisirs : tout est réuni pour offrir une opportunité unique de dénicher des astuces et des idées qui facilitent le quotidien.  
Paris Expo Porte de Versailles  
[www.foiredeparis.fr](http://www.foiredeparis.fr)



Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

## AU CŒUR DU PAYS

Les enseignants en langues kanak sont aujourd'hui mieux formés et plus reconnus. **Le pays magazine** nous fait partager leurs missions et l'évolution de leur travail dans les écoles. Le magazine nous emmène également visiter le centre culturel de Hienghène qui est en train de faire peau neuve avec d'importants travaux de rénovation et l'agrandissement de l'espace musée. Un voyage historique au cœur de la culture kanak.

**Disponible chez les dépositaires de presse.**  
Prix : 250 F



## Vive l'innovation participative



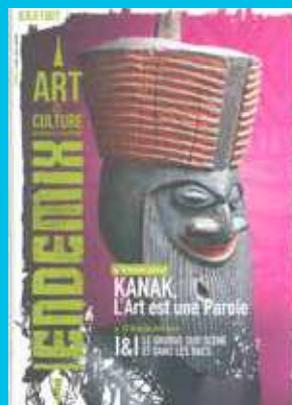
Un dossier passionnant sur les managers inspirants et les entreprises exemplaires... ou pas, à découvrir dans **Management**. Du portrait de Nicolas Houzé, directeur général de 65 magasins (BHV et Galeries Lafayette), en passant par la splendeur et la décadence de l'empire Kodak ou encore le réjouissant sujet sur l'innovation participative qui démontre qu'exploiter la créativité des salariés est une méthode qui peut rapporter gros, ce numéro fourmille d'idées pour les chefs d'entreprise et les salariés.

**Disponible en consultation au service Informations économiques de la CCI.**

## L'ART EST UNE PAROLE

**Endemix** présente un dossier très complet sur l'exposition *Kanak, l'Art est une parole* qui s'est installée au centre Tjibaou depuis le 15 mars après avoir fait parler d'elle et de la Nouvelle-Calédonie en Métropole. Le magazine nous offre également des portraits d'artistes, danseurs, sculpteurs, chanteurs... Un grand tour d'horizon sur une production culturelle locale d'une grande richesse et diversité.

**Disponible chez les dépositaires de presse gratuite, les bibliothèques, la Maison du livre de la Nouvelle-Calédonie.**



## Les besoins des seniors



Avec un parc de quelque sept cents lits identifiés dans les établissements accueillant des personnes âgées autonomes ou dépendantes, le territoire reste encore insuffisamment équipé pour répondre aux besoins liés au vieillissement de la population. **Objectif** fait le point sur les nouveaux programmes, dont l'arrivée annoncée de deux résidences seniors. À lire également un dossier sur la filière artistique qui, dans un marché local étroit, court après la rentabilité, alors que les artistes courent après les recettes et un statut qui se fait encore attendre.

**Disponible chez les dépositaires de presse.**  
Prix : 600 F

## Réformer la fiscalité

Dans ce numéro de **VKP Infos**, vous découvrirez un grand dossier qui décortique la fiscalité calédonienne et propose des pistes pour la réformer. À lire également, un entretien avec Laurent Campos, président d'Amu Keje, association qui réunit des personnes soucieuses du développement durable.

Visitez le collège de Païamboue, chantier ambitieux porté par la SAEML Grand projet VKP. Et bien d'autres informations sur la zone VKP...

**Disponible chez les dépositaires de presse.**  
Prix : 500 F



## PROFESSIONNEL & ENTREPRISE

MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE OU INDUSTRIELLE  
RESPONSABILITÉ CIVILE DES RISQUES PROFESSIONNELS  
RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS  
PERTE D'EXPLOITATION  
BRIS DE MACHINE  
BUREAUTIQUE, INFORMATIQUE  
FLOTTE AUTO-ENGINS-POIDS LOURDS  
TRANSPORT  
PRÉVOYANCE ET RETRAITE ENTREPRISE



# GENERALI

Solutions d'assurances

GENERALI, 3<sup>ème</sup> assureur européen, opère dans 70 pays sur tous les continents.  
Son activité intègre tous les domaines de l'assurance pour les particuliers  
comme pour les professionnels et les entreprises.



## PARTICULIER

AUTOMOBILE, MOTO  
HABITATION LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE  
RESPONSABILITÉ CIVILE  
BATEAU, JET-SKI  
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE  
ASSURANCE EMPRUNTEURS  
PRÉVOYANCE, ÉPARGNE, RETRAITE  
PLACEMENTS

### AGENCES GENERALI EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En Nouvelle-Calédonie, présent depuis plus de 50 ans, le Groupe GENERALI s'appuie sur la compétence et le dynamisme de ses 3 agents généraux ainsi que de nombreux courtiers partenaires.

#### GENERALI PACIFIQUE NC

AGENT SPÉCIAL : ANTOINE CHARLERY  
IMMEUBLE ALPHA CENTER - ORPHELINAT  
1 RUE CHARLES PÉGUY  
BP 282 - 98845 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 27 33 63 - Fax : 27 38 96  
Mail : generali@general.nc  
Horaires : le lundi de 9h à 16h  
et le mardi au vendredi de 7h30 à 16h

#### GENECO

AGENT : RICHARD MAYISSIAN  
TRIANON - 105 ROUTE DE L'ANSE VATA  
(à côté de Photo Discount)  
BP4471 - 98847 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 28 13 34 - Fax : 28 20 42  
Mail : geneco@canl.nc  
Horaires :  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

#### CAP ASSURANCES

AGENT : RICHARD MAYISSIAN  
DOCOS - 30 RTE BAIE DES DAMES  
(sur le parking du Centre)  
BP 610 - 98845 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 28 77 05 - Fax : 26 34 00  
Mail : cap@lagoon.nc  
Horaires :  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

#### ASSURCAL

AGENT : PHILIPPE GRAS  
TRIANON - 15 ROUTE DE L'ANSE VATA  
(face à boulangerie Candy)  
BP 4222 - 98847 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 27 63 56 - Fax : 28 56 36  
Mail : assurcal@canl.nc  
Horaires :  
du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

# Où Quoi Quand Comment ?



- > sorties nature
- > randonnées
- > plages
- > monuments
- > VTT
- > culture...

 Disponible sur  
**App Store**

LoisirSud NC

province-sud.nc



La province Sud agit pour vous

